PASSER À L'ACTION

Les Tiers-Lieux Nourriciers

ENGAGÉS POUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

Editorial

FAB'LIM

Dans l'exploration que nous avons menée et sa traduction sous forme de fiches défis, nous avons tâché de faire ressortir le processus de transition, voire de transformation, enclenché et conduit par certains tiers-lieux nourriciers. Ceux-ci, non satisfaits d'agir avec leur collectif dans leur lieu, vont chercher à construire des liens plus largement avec des professionnels, des citoyens ou des institutions de leur territoire/quartier, allant jusqu'à embarquer dans de nouvelles pratiques, des agriculteurs et/ou des mangeurs initialement éloignés des préoccupations agroécologiques et alimentaires.

Ces travaux nous ont permis de proposer une première typologie de tiers-lieux nourriciers et d'initier des coopérations avec des chercheurs et des réseaux d'accompagnement. Cela nous permettra, par la suite, de continuer d'explorer la place des tiers-lieux nourriciers dans le panorama des initiatives, de préciser leur fonctionnement au niveau local et de pointer leurs questionnements spécifiques et émergents (ex. : rapport des tiers-lieux nourriciers, et inversement, aux structures traditionnelles d'appui au développement agricole et aux politiques alimentaires de territoire, reconnaissance juridique des activités productives agricoles, juste positionnement entre indépendance et inscription dans des processus d'institutionnalisation pour transcender la somme des initiatives individuelles).



© Écolieu Jeanot

Accueil pédagogique à l'Écolieu Jeanot (40)

INRAE UMR Innovation

L'Unité Mixte de Recherche Innovation, rattachée à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, s'intéresse aux processus d'innovation collective qui transforment les systèmes agricoles et alimentaires vers plus de durabilité. Au sein de cette unité, le collectif DAM – Démocratie alimentaire dans la dynamique des marchés – analyse et accompagne les initiatives permettant aux citoyens de reprendre la main sur les systèmes alimentaires et de construire une économie plus écologique, plus solidaire et plus démocratique, localement et aux échelles de l'action publique. Les tiers-lieux font partie de ces nouvelles initiatives, qui à la fois s'inscrivent dans le quotidien des personnes et permettent de dépasser la frontière entre innovation sociale et innovation technologique. Ressources pour la construction commune d'une « autre économie », ils illustrent la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans le développement et l'évaluation d'une activité économique (préservation de l'environnement, cohésion sociale, reconnaissance des personnes...). Traduire l'expérience des uns au service du développement des autres, c'est aussi une mission que se fixe le collectif DAM, qui co-anime également le RMT (Réseau Mixte Technologique) Alimentation locale. Cette brochure est votre outil.

Chaire AgroSYS Institut Agro

La Chaire AgroSYS a pour ambition d'accompagner les entreprises agricoles dans la transition agroécologique en utilisant divers terrains d'étude tout en contribuant à la formation des futurs ingénieurs agronomes de l'Institut Agro de Montpellier. S'engager dans la transition agroécologique implique de repenser les systèmes agricoles. Ces dernières années, la recherche a mis en place de nombreuses initiatives allant dans ce sens. Cependant, dans la plupart des cas elles ne rencontrent pas suffisamment d'écho auprès des acteurs de terrain. Les tiers-lieux nourriciers représentent une alternative aux dispositifs institutionnels classiques. L'intelligence collective y facilite la transition tout en permettant l'émergence de systèmes de production innovants. Cette brochure dresse un bilan de ces écosystèmes. Il permettra aux acteurs de terrain, aux enseignants-chercheurs et aux étudiants de disposer des clés essentielles pour les comprendre et, le cas échéant, faciliter les interactions dans le futur.

InCitu

Ce travail d'exploration nous a intéressés à différents niveaux : i) cerner la façon dont sont animés et pilotés les processus d'innovation ouverte au sein des tiers-lieux nourriciers et les nouvelles pratiques agroécologiques et alimentaires individuelles et/ou collectives qui en découlent, ii) analyser comment le capital social et humain que construisent et intensifient les tiers-lieux nourriciers par l'expérience peut devenir un véritable outil au service de la visée transformatrice qu'ils portent, iii) décoder les processus formels ou informels à l'œuvre dans la construction de communautés apprenantes pour faciliter le transfert des savoirs et savoir-faire et l'autonomisation des individus dans le collectif. Nous espérons que les fiches défis proposées pourront apporter des enseignements utiles à tous nouveaux porteurs d'initiatives et multiplier les envies et objets de partage d'expériences. D'autant que dans un prolongement, nous trouverions intéressant d'approfondir à plusieurs, les trajectoires de construction de la stratégie et du modèle socio-économique de ces lieux, dont certains nécessitent des moyens productifs importants (terres, machines). L'intensification des besoins sociaux liés à l'alimentation, pourrait, en effet, renforcer dans un avenir le rôle d'innovation de ces espaces et leur capacité d'essaimage pour ouvrir de nouvelles voies de résilience alimentaire.

DRAAF Occitanie

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt (DRAAF) d'Occitanie porte la politique publique de l'alimentation au travers de son programme régional de l'alimentation. Cette politique, à l'image des projets alimentaires de territoires (PAT) qu'elle cherche à inciter, a pour objectif de rapprocher le « bien produire » et le « bien manger » en fédérant autour de la question alimentaire les acteurs des territoires. Les tiers-lieux alimentaires s'inscrivent pleinement dans les thématiques du Programme national de l'alimentation (PNA). Ils peuvent être le creuset de nouveaux liens sociaux, de nouveaux modèles économiques, de transversalité entre les acteurs. Ces initiatives, ancrées dans les territoires et dans la société, renouvellent la façon d'aborder la question alimentaire et les habitudes de travail, et sont à ce titre particulièrement intéressantes. La DRAAF a donc souhaité soutenir ce travail qui, elle l'espère, favorisera le partage d'expérience entre les acteurs et enrichira le champ des possibles d'une gouvernance alimentaire locale.



L'espace coworking extérieur de Volumes (75)

© Volumes

Sommaire

6 AVANT-PROPOS

8 LES TIERS-LIEUX NOURRICIERS DANS LE PANORAMA DES TIERS-LIEUX
par Evelyne F. Lhoste, chargée de recherche INRAE

10 CARACTÉRISTIQUES ET GRANDS DÉFIS DES TIERS-LIEUX NOURRICIERS



1

FICHE DÉFI 1

SENSIBILISER ET AUTONOMISER LES USAGERS AUTOUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

15

19 Intégrer les questionnements agroécologiques et alimentaires au projet du tiers-lieu

20 Partager de façon concrète et accessible une vision transformatrice

21 Donner les moyens d'agir collectivement dans le lieu

22 Agir en coopération avec les autres acteurs du territoire

23 Permettre un essaimage individuel ou collectif en réseau pour aller plus loin



2

FICHE DÉFI 2

PARTICIPER À L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS HORS CADRE FAMILIAL

25

26 Favoriser le retour d'expérience et le dialogue

26 Limiter le coût d'achat du matériel

27 Limiter le coût d'achat du foncier

27 Faciliter l'expérimentation avant l'installation

28 Faciliter les évolutions de parcours et les départs



3

FICHE DÉFI 3

CHANGER LE SYSTÈME AGRICOLE LOCAL

31

32 Interagir avec les réseaux agricoles locaux

32 Explorer et innover dans les pratiques agroécologiques

33 Cultiver l'échange dans l'altérité

34 Développer de nouvelles cultures professionnelles



FICHE DÉFI 4

CHANGER LES PRATIQUES ALIMENTAIRES

37

38 Proposer une restauration durable et accessible hors domicile

39 Transformer ensemble les produits pour reconnecter agriculture et alimentation

39 Replacer l'agriculteur au centre du système alimentaire

40 Travailler en partenariat avec des structures locales



FICHE DÉFI 5

FAIRE VIVRE UNE COMMUNAUTÉ APPRENANTE

43

44 Créer un forum d'échanges pour permettre aux usagers de communiquer entre eux

45 Faire cohabiter différents domaines de compétences

45 Encourager les formations et les échanges informels de savoirs et savoir-faire

46 Accompagner la montée en compétences dans le tiers-lieu



FICHE DÉFI 6

AGIR POUR LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DE SON TERRITOIRE

49

50 Rassurer en temps de crise

50 Faire converger les forces sur le territoire

50 Aider à la relocalisation des filières et à la création de cercles vertueux

52 Travailler main dans la main avec les collectivités territoriales

52 Zoom sur la crise de la Covid-19 en 2020

54 **FRANCE TIERS-LIEUX** - Les tiers-lieux, acteurs de la transition alimentaire et agro-écologique

55 **LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX** - Réseau, laboratoire & école des tiers-lieux

56 **Des ressources transversales pour la conception d'un tiers-lieu**

Avant-propos

Cette brochure, à destination des porteurs de projets de tiers-lieux nourriciers, s'appuie sur les résultats :

• d'un recensement (non exhaustif) de 125 tiers-lieux en lien avec l'agroécologie et l'alimentation en France, nommés « tiers-lieux agroécologiques et alimentaires » au début puis « tiers-lieux nourriciers » pour rejoindre la dénomination employée par la Coopérative des Tiers-Lieux, reprise par France Tiers-lieux ;

• d'entretiens approfondis auprès de gestionnaires et d'usagers de 15 d'entre eux, sélectionnés car représentatifs de la diversité de l'échantillon, pouvant être qualifiés de « matures », c'est-à-dire avec au moins 2 ans d'exercice comptable.
Ces entretiens ont été menés entre 2019 et 2020.

Ce travail nous a permis d'identifier les caractéristiques ou approches par lesquelles les tiers-lieux nourriciers se démarquent et se révèlent pertinents sur les enjeux alimentaires et agroécologiques de leur territoire. Il offre également une plus grande compréhension des trajectoires des lieux et de leurs questionnements, de sorte à fournir des repères et pistes pour l'action à d'autres porteurs de projet.

Le guide commence par replacer les tiers-lieux nourriciers dans le panorama global des tiers-lieux. Vous trouverez ensuite un outil de positionnement destiné aux porteurs de projet, construit sur la base d'une typologie des différents lieux, précisant leur mission agroécologique, leurs enjeux et leurs succès.

A partir de l'étude approfondie auprès de 15 tiers-lieux nourriciers, nous vous proposons, via des fiches, d'explorer ensemble 6 défis pour la transition agroécologique et alimentaire que ces lieux adressent et qui font leur spécificité. Chaque fiche, illustrée par des exemples concrets tirés de la trajectoire des lieux, donne des pistes pour l'action.
Une section « ressources pour aller plus loin » propose des lectures, documents ou outils pour approfondir chaque thématique. Bonne lecture !

Découvrez les 15 tiers-lieux nourriciers rencontrés



15 lieux, et une diversité d'objectifs

1

Ecolieu Jeanot

Contribuer, par la pédagogie et l'expérimentation, à la transformation sociale, écologique, économique et culturelle de son territoire pour la construction d'un monde équitable, solidaire et durable.

40370 Rion-les-Landes
Création : 2011
http://jeanot.fr

2

Le Champ Commun

Construire une alternative économique, au zonage et à la déshérence rurale, et montrer qu'il est possible d'agir avec impact sur les sujets essentiels à des niveaux modestes.

56800 Augan
Création : 2010
https://lechampcommun.fr

3

L'Epi Castelfortain

Être une alternative aux grandes surfaces. Permettre à tous les habitants d'avoir l'usage d'une épicerie, et l'accès à de bons produits majoritairement locaux tout en favorisant le circuit-court, sans que cela soit cher. Décarboner l'alimentation entre le producteur et l'assiette.

78117 Châteaufort
Création : 2016
https://monepi.fr/castelfortain

4

Oasis Citadine

Recréer le lien entre la production agricole et les consommateurs. En produisant un peu leur alimentation, les citoyens changent peu à peu leur façon de s'alimenter et deviennent acteurs de la transition écologique.

34000 Montpellier
Création : 2018
https://oasiscitadine.fr/

5

La Maison de l'Environnement et de l'Alimentation Durable

Développer la gouvernance alimentaire avec un filtre santé et environnement. Permettre à chaque habitant, quels que soit ses revenus, de se nourrir sainement en prenant soin de l'environnement, tout en préservant des espaces nourriciers pour les générations futures.

06370 Mouans-Sartoux
Création : 2016
http://mead-mouans-sartoux.fr

6

Mutinerie Village

Offrir le tout premier espace combinant espace de coworking et coliving à la campagne, qui propose et promeut une nouvelle forme de vie professionnelle. Il répond aux besoins nouveaux de la nouvelle classe de travailleurs indépendants, en recherche d'une meilleure qualité de vie en conciliant travail et intérêt personnel, ainsi que d'une alimentation locale et de qualité cultivée sur le site.

28240 Saint Victor de Buthon
Création : 2014
http://village.mutinerie.org

7

Agrilab

Remettre l'agriculteur et son besoin au coeur de l'innovation grâce à un Centre d'innovation Collaborative, où l'on démystifie les technologies.

60000 Beauvais
Création : 2018
http://agrilab.unilasalle.fr

8

La Fabuleuse Cantine

Une nouvelle forme de lieu de vie où se croisent lutte anti-gaspillage, cuisine créative, ateliers et programmation culturelle et sociale. Le but est de nourrir les gens par l'alimentation, mais aussi par la culture.

42000 Saint-Etienne
Création : 2016
https://lafabuleusecantine.fr

9

MENADEL

Permettre à chacun.e d'être en mesure de changer ses habitudes pour diversifier son alimentation (plus de légumes, autres façons de cuisiner...) en allant au-delà des ateliers cuisine. Et développer une économie avec tout ce qui n'a pas de prix grâce à l'échange.
C'est une brique du projet Ecopôle Alimentaire de la région d'Audruicq.

62750 Loos-en-Gohelle
Création : 2019
https://menadel.fr

10

Les Grands Voisins

Favoriser l'insertion par la mixité sociale et la création de communs, en partageant des valeurs d'hospitalité et de générosité.

75014 Paris
Création : 2015
https://lesgrandsvoisins.org

11

La Maison de la Transition

Mutualiser un lieu qui soit résilient dans la perspective de la fin du pétrole, c'est-à-dire qui ne dépende pas que d'un seul mode de financement. Permettre que les activités pas forcément rentables, mais utiles puissent mutualiser un lieu, et ainsi exister dans le paysage du territoire. C'est le projet de l'association Châteauneuf en transition (2010).

45110 Châteauneuf-Sur-Loire
Création : 2018
www.chateauneuf-sur-loire-en-transition.fr/

12

La Ferme des Volonteux

Démontrer qu'il est possible de faire de l'agriculture autrement. Avoir un impact humain et écologique.

26760 Beaumont-lès-Valence
Création : 2009
www.fermedesvolonteux.com

13

Alternative Agriculturelle

Changer la façon de concevoir l'installation agricole en installant des agriculteurs Hors Cadre Familial. Permettre la responsabilité partagée autour des enjeux alimentaires et agricoles en supprimant la frontière entre le producteur et le consommateur. Relocaliser la production agricole.

21410 Mâlain
Création : 2015
https://alternatives-agriculturelles.fr/

14

Volumes

Être un carrefour de communautés et d'acteurs économiques, institutionnels et académiques, un laboratoire d'expérimentation sur la transdisciplinarité et les nouveaux modes de travail, un accélérateur de projets et un accompagnateur au changement de société, en faveur de la ville productive.

75019 Paris
Création : 2015
http://volumesparis.org

15

Le 100e Singe

Créer un lieu de travail collaboratif qui régénère le lien social et accompagne ceux qui inventent de nouvelles formes de travail, en accord avec leur parcours et les grands enjeux de sociétés. Relocaliser le travail, dont l'agriculture, lui redonner son sens, pour permettre aux territoires périurbains d'être résilients. Agir sur la consolidation des projets agricoles agroécologiques et favoriser leur installation autour des grandes villes.

31750 Escalquens
Création : 2016
https://le100esinge.com

Les tiers-lieux nourriciers dans le panorama des tiers-lieux



Evelyne F. Lhoste

Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations, sociétés (LISIS), UMR CNRS-ESIEE Paris-INRAE
Université Gustave Eiffel - Cité Descartes – Bois de l'étang - Champ-sur-Marne
77 454 Marne- la-Vallée Cedex, France

Plutôt que d'enfermer les tiers-lieux dans une définition forcément restrictive[1], je décrirai rapidement la dynamique dans laquelle cette notion est en train de s'institutionnaliser. Le terme fait référence aux « third places » décrites par Ray Oldenburg (1989) dans un ouvrage intitulé « The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community ». Ce sont des espaces de sociabilité dans lesquels des personnes issues de mondes différents peuvent se rencontrer, échanger et créer un langage commun, voire s'engager ensemble dans une action collective. Dans cet ouvrage, l'auteur décrivait le rôle de ces espaces de proximité situés entre le domicile et le travail, et analysait les conséquences sociales de leur disparition suite aux transformations de la ville américaine. En France aussi, l'urbanisation et les modes de vie ont changé après la Seconde Guerre mondiale. Les métropoles se sont développées au détriment des territoires ruraux, les magasins des centres villes disparaissent. Cependant, il reste des bibliothèques, des cafés et des centres socio-culturels.

Dans les années 1980, les premiers télécentres permirent aux usagers d'accéder à des ordinateurs. Par la suite, ces espaces publics se sont adaptés pour accompagner les habitants aux nouveaux usages du numérique. Les espaces de coworking sont apparus dans les années 2000. Ils s'adressent avant tout à des travailleurs indépendants qui recherchent des formes conviviales d'interaction, un lieu pour travailler et des services adaptés. Simultanément, des pratiques artistiques et culturelles originales sont venues bousculer l'ordre établi dans des lieux intermédiaires et indépendants comme des squats, friches et autres lieux de fabrique artistique. Au cours de la décennie suivante, des initiatives de gestion des friches industrielles ou des immeubles publics désaffectés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont développées, soutenus par les collectivités territoriales. Ces lieux hébergent une diversité d'activités : éducation populaire, hébergement social, restauration, vente en circuits courts, agriculture et jardinage, économie circulaire, recherches citoyennes, évènements culturels.... Impossible aussi de ne pas mentionner la part de la cyberculture et des mouvements Free/Libre Open Source dans cette dynamique. Les communautés de hackers à l'origine du numérique ont expérimenté la co-production de connaissances. Au début des années 2010, des hackers européens inventent des laboratoires ouverts aux marges des institutions. Ils se répandent sous les termes hackerspaces (electrolab, tmplab, La Paillasse) ou fablabs (Faclab, Netiki, NiBY.CC...) selon les liens qu'ils entretiennent avec l'éthique hacker, la contre-culture et les institutions académiques. Ils assument aussi une filiation avec l'éducation populaire, l'économie sociale et solidaire et les pratiques amateurs (do-it-yourself). Tous prônent l'ouverture, le partage des savoirs et l'apprentissage par le faire. La sociabilité qui en découle est un moyen et une conséquence de cette volonté de partage.

C'est vers 2010 qu'apparait le terme de tiers-lieu. L'un des premiers d'entre eux, Le Comptoir numérique à Saint-Etienne, réunit un espace de coworking, un espace public numérique et un pôle de ressources numériques. Avec d'autres précurseurs, ses fondateurs seront à l'origine de la communauté francophone des développeurs de Tiers-lieux Libres et Open Sources / TiLiOS. En 2018, un rapport sur les tiers-lieux recense plus de 1 800 espaces de co-working et fablabs. C'est sans compter les friches culturelles et autres nouveaux territoires de l'art qui n'abritent aucun de ces espaces dédiés au télétravail et à la fabrication numérique. L'association France Tiers-Lieux est créée en 2019. Elle se déclare ouverte à tous les acteurs qui se réclament de la dynamique des tiers-lieux. Durant le confinement de mars-avril 2020, la plupart d'entre eux avaient démontré leur utilité économique et sociale. Le Plan de relance présenté en septembre 2020 promet un changement de posture de

[1] Les références bibliographiques en page suivante proposent plusieurs définitions.

l'Etat qui entend soutenir les initiatives locales par le biais d'appels à manifestation d'intérêt pour accompagner 300 « Fabriques de territoires » et 500 « manufactures de proximité ». Les tiers-lieux s'institutionnalisent, tout en affirmant une volonté d'adaptation aux besoins exprimés localement.

En s'identifiant aux activités de laboratoire qui les caractérisent, les fablabs et hackerspaces rendent invisibles les espaces et les temps de rencontre nécessaires aux activités de « mise en lien » préalables à la co-conception. Au contraire, les SCIC (Tetrys à Grasse, La Myne à Villeurbanne), ou même un espace collaboratif institutionnel comme Le Dôme à Caen s'affichent comme des acteurs locaux des transitions. En mettant en avant l'accompagnement des acteurs, ils favorisent non seulement l'appropriation collective de problèmes, mais aussi le partage d'une vision de l'innovation qui ne serait pas uniquement technologique et à visée marchande, mais élargie à d'autres objectifs et d'autres acteurs. Ils contribuent aussi aux recherches citoyennes en fabriquant des équipements de laboratoire ouverts et low cost, en organisant la collecte de données ou en accueillant des collectifs de recherches participatives en agriculture, environnement, alimentation, santé, éducation....

Ce rapide tour d'horizon permet d'identifier la complexité de ce qui s'institutionnalise à la croisée entre initiatives d'acteurs de la société civile et stratégies d'aménagement des territoires. Les tiers-lieux sont des espaces d'expérimentation de modes de vie durables. Ils pourraient contribuer à l'intégration de plus de démocratie dans les choix concernant les enjeux culturels, socio-économiques et environnementaux présidant à la construction du monde de demain. La participation de la société civile est facilitée par deux tendances fondamentales de la société actuelle : le niveau croissant d'éducation des citoyens et leur souhait de participer à la vie publique ; et les possibilités liées aux technologies numériques. Quand à la participation de l'Etat, elle nécessite un changement de vision de son rôle et l'ouverture des institutions publiques à la société civile. Les tiers-lieux facilitent et incitent à l'hybridation entre le secteur public, le tiers secteur, et le secteur privé. Ils marquent le retour des communs sur les territoires.

Les tiers-lieux sont à la fois porteurs d'ambitions sociales, économiques et environnementales qui sont déclinées dans les tiers-lieux nourriciers. Ceux-ci diffèrent des autres tiers-lieux en ce qu'ils sont plus souvent installés en zone rurale et moins techno-centrés que les laboratoires ouverts. Mais il est aussi difficile d'identifier les régularités que les particularités, tant il y a de diversité dans les tiers-lieux. On retrouve les deux formes d'ouverture, aux professionnels ou aux amateurs/citoyens/consommateurs, qui se conjuguent avec deux types d'approches, l'éducation populaire et le co-working. Les formes d'accompagnement des professionnels sont adaptées à l'entrepreneuriat agricole (aide à l'installation, accès à la terre...). Quant à l'éducation populaire, elle a pour but non seulement d'ouvrir la société civile aux transitions agro-alimentaires, mais aussi de l'inviter à contribuer activement à ces transitions. A la croisée entre l'ouverture aux professionnels et aux citoyens, les pratiques de recherche et innovation des tiers-lieux nourriciers concernent tous les niveaux d'organisation des systèmes agro-écologiques. Elles portent sur l'innovation socio-technique et les pratiques agricoles, sur l'organisation et la gouvernance des entreprises, et sur la structuration d'un écosystème local. Comme pour les autres tiers-lieux, la crise du Covid-19 a permis de montrer leur contribution à la résilience des territoires. Leur dimension socio-politique mérite que l'on se penche sur les freins et les leviers de leur institutionnalisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Burret, A. **Tiers-Lieux et plus si affinités**. Éditions FYP, 2015.
- Fontaine, G., Chochoy, N., Lamarche, T., Alix, N., Compain, G., Telfizian, L .. & Leseul, G. **Temps forts. Transition écologique et Scic : une université éphémère à Grasse**. RECMA, 2019, 353p, 7-18.
- Levy-Waitz, P. **Faire ensemble pour mieux vivre ensemble**. Rapport commandé par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires. 2018.
- Lextrait, F. et Groussard, G. **Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle**. Rapport commandé par le secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la décentralisation culturelle. 2001.
- Collectif. **Tiers-lieux : un modèle à suivre ?** L'observatoire des pratiques culturelles, 2018, numéro 52, 103p.
- Collectif. **Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation**, Cahiers de l'action, vol. 55, no. 1, 2020, 85p.
- Le Manifeste des tiers-lieux du Movilab : https://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux
- France Tiers-Lieux : https://francetierslieux.fr/

Caractéristiques et grands défis

Il existe une multitude de tiers-lieux nourriciers. Souvent sur tous les fronts au début, leurs acteurs ont tendance, après quelques années, à faire des choix qui les amènent dans un des trois groupes définis ci-dessous. En tant que porteur.e de projet, vous allez vous aussi avoir à vous positionner face à des paramètres incontournables. A quel public souhaitez-vous vraiment vous adresser, quels outils êtes-vous prêt.e à mettre en oeuvre ? Quelle est l'intention qui guide la création de votre tiers-lieu nourricier ?

Je me dirige vers un tiers-lieu nourricier...		**JUSTICE ALIMENTAIRE**	**ALIMENTATION CITOYENNE**	**COOPÉRATION AU TRAVAIL**
Ouverture au public	PARAMÈTRES INCONTOURNABLES	Sans condition, larges plages horaires	Sans condition, faibles plages horaires	Sous conditions
Services gratuits / solidaires		++	++	--
Domaines d'activité		Secteurs éloignés	Secteurs proches	Secteurs éloignés
Place de l'agroécologie		Diffusion	Diffusion et pratique	
Mixité sociale		++		--
Public utilisateur		Citoyen et pro	+ Citoyen	+ Professionnel
	MISSION AGROÉCOLOGIQUE	• « Refaire société » - Favoriser la mixité et l'intégration des publics par l'alimentation • Démocratiser le bien-manger (qualité et prix accessible) • Changer les réflexes de consommation vers une alimentation locale et de saison	• Repenser le rapport entre producteur et consommateur • Proposer des alternatives aux grandes surfaces • Autonomiser et partager autour de l'alimentation et l'agriculture	• Inventer les modes de travail de demain • Démontrer l'intérêt / expérimenter une autre agriculture et commercialisation • Autonomiser les agriculteurs

Tableau 1 : Outil de positionnement pour les porteurs de projet de tiers-lieu nourricier

TYPE 1

Les tiers-lieux nourriciers « justice alimentaire »

Ce sont des tiers-lieux généralistes qui s'intéressent, entre autres activités, à l'alimentation pour démocratiser le bien-manger et ses déclinaisons (approvisionnement local, fait-maison, produits hors-calibre et savoirs culinaires), avec une attention particulière aux publics vulnérables. Le projet alimentaire est une brique d'une raison d'être centrée sur l'idée de « refaire société ».

Ces tiers-lieux nourriciers sont d'abord caractérisés par leur ouverture au public sur de larges plages horaires,



Vente de plantes aux Grands Voisins (75)

sans condition particulière, constituant ainsi des espaces propices à la déambulation. Ils brassent des populations diverses : leurs usagers viennent d'horizon et de catégories socioprofessionnelles différentes (auto-entrepreneurs, artisans, fonctionnaires, sans emplois, étudiants). On trouve sur place des dispositifs d'apprentissage permettant une montée en compétence des usagers sur les sujets alimentaires. Ces dispositifs peuvent déboucher sur des projets personnels, voire des projets professionnels, mais ce n'est pas l'objectif premier. Aux Grands Voisins par exemple, le projet FOOD a permis à 12 personnes de se former en cuisine professionnelle et, par ricochet, à une cinquantaine de personnes de s'initier à la cuisine. Des « comptoirs », puis deux restaurants ont émergé de ces formations. À MENADEL, la dynamique d'échange de services impulsée par la monnaie d'échange interne permet aux usagers de prendre confiance en leurs compétences. Ces tiers-lieux cherchent avant tout à favoriser l'autonomie et le lien social : l'alimentation est un prétexte pour parvenir à cet objectif. Si la priorité est mise sur un public citoyen, on peut également y trouver des professionnels, dans le cas où la location d'espaces ou le coworking fait partie du modèle économique du lieu.

Enjeux : Il s'agit du type de tiers-lieux où l'on retrouve les modèles économiques les plus fragiles. En effet, ils diversifient peu leurs revenus qui reposent surtout sur les subventions, la restauration ou la brasserie... ce qui dans un monde incertain est source d'irrégularité. Lors du confinement de mars-avril 2020, ce sont les tiers-lieux qui ont été les plus fragilisés.

Réussites : Les tiers-lieux « justice alimentaire » parviennent à une « vraie » mixité sociale, telle que recherchée dans les tiers-lieux. Toutefois, ils démontrent que c'est l'objet d'un travail et d'une vigilance constante : les amplitudes d'ouverture sont travaillées en ce sens, mais aussi les prix, les activités gratuites ainsi que des propositions qui intègrent et poussent les usagers à sentir leur présence comme légitime. Par exemple, la Fabuleuse Cantine travaille une programmation culturelle adossée à une offre de restauration très accessible, pour faire le lien entre les publics venus pour des raisons différentes.

Quelques exemples : MENADEL (62), Les Grands Voisins (75), la Maison de la Transition (45), la Fabuleuse Cantine (42).

TYPE 2

Les tiers-lieux nourriciers « alimentation citoyenne »

Ces tiers-lieux mobilisent des citoyens principalement intéressés par le sujet de l'alimentation : reprendre la main sur l'approvisionnement, développer des savoir-faire maraichers, apprendre à transformer les produits bruts. Ce sont des outils de proximité créés par les citoyens et pour les citoyens. Contrairement au type 1, ceux-ci ne diversifient donc pas beaucoup leurs domaines d'activités au-delà de l'alimentation (café, épicerie, jardin potager, formation). Ils déploient des outils de montée en compétence par la transmission ou la pédagogie active, via le fait de prendre part à un projet collectif. La production maraichère est un de ces outils : les usagers produisent des légumes, mais le panier récolté est un « plus » au regard des apprentissages vécus au fil des saisons. Comme le précise l'un des fondateurs de l'Oasis Citadine, « le tiers-lieu n'est pas une AMAP ». Dans l'Épi Castelfortain, les usagers font vivre une épicerie coopérative et son potager attenant : deux heures par mois, chacun prend un rôle au cœur de la filière alimentaire, soit en tant que distributeur, transporteur, ou producteur.

Dans d'autres lieux comme le Champ Commun ou la MEAD, des ateliers formalisés ou des conférences permettent aux usagers d'approfondir les questions d'alimentation. Contrairement aux deux autres types de tiers-lieux nourriciers présentés, la place pour la création personnelle d'activité ou de projet est assez faible.



Le troc à l'Écolieu Jeanot (40)

Enjeux : Dans ces lieux, le travail productif n'est pas porté par des professionnels. Lorsqu'il est présent, ce sont donc des non-initiés qui en prennent la responsabilité, si bien que l'équilibre d'investissement, à la fois financier et humain, n'est pas facile à trouver. A l'Écolieu Jeanot, les porteurs de projet ont passé plusieurs saisons éprouvantes avant de trouver la juste place du maraichage dans le lieu (une place d'expérimentation, appuyée par des instituts de recherche). Il en est de même pour l'Epi Castelfortain et Oasis Citadine, qui ont finalement enlevé la pression du résultat en distribuant les légumes aux usagers.

Réussites : Les résultats sont très dépendants du territoire où est implanté le tiers-lieu nourricier, mais ces lieux sont vecteurs d'innovations sociales, au sens de réponse collective à des besoins locaux non adressés par d'autres structures. Ils permettent aux citoyens de se réapproprier leur territoire en même temps que leur alimentation, en devenant acteur d'un projet collectif.

Quelques exemples : Écolieu Jeanot (40), l'Epi Castelfortain (78), Champ Commun (56), Oasis Citadine (34), la MEAD (06).

TYPE 3

Les tiers-lieux nourriciers « coopération au travail »

Ce sont des tiers-lieux qui réunissent une communauté pour du coworking (espace partagé entre plusieurs travailleurs indépendants) ou cofarming (terrain partagé entre plusieurs agriculteurs indépendants). Leur mission s'articule autour de la remise en question des modes d'organisation du travail. La dimension agricole intervient :

- soit parce qu'ils interrogent le métier d'agriculteur, comme Alternative Agriculturelle et La Ferme des Volonteux (installation de nouveaux acteurs) ou Agrilab (l'open access en agriculture) ;
- soit parce qu'ils explorent d'autres modèles de coopération et que l'agriculture fait partie de la pluriactivité recherchée. C'est le cas de Mutinerie Village qui rapproche auto-entrepreneurs et monde rural ;
- ou ils se situent au carrefour de ces problématiques, comme le 100e Singe.

Quoi qu'il en soit, dans les faits, l'ouverture au grand public ne fait pas partie de leur quotidien. Ces tiers-lieux nourriciers sont plus ancrés sur le territoire par les réseaux que par une fréquentation locale d'usagers. L'émancipation des individus passe davantage par la création personnelle et la fréquentation d'autres professionnels que par des dispositifs d'apprentissage ou de création en collectif. Ces lieux, qui intègrent peu le grand public, sont par conséquent moins mixtes socialement. Cela s'explique par des conditions d'ouverture plus rigides, et une offre de services et d'activités peu adéquate à cet accueil (moins de dispositifs de montée en compétence, moins de prix solidaires, etc.).



Le potager de Mutinerie Village (28)

Enjeux : Ces tiers-lieux sont principalement ouverts sous conditions et ainsi assez peu investis par des citoyens, contrairement aux deux autres types. La fondatrice de Mutinerie Village le soulève d'ailleurs : la privatisation du lieu par des professionnels amenait leur lieu à ne pas être aussi ouvert que souhaité. Ils ont donc ajusté leur modèle économique pour ne pas dépendre de ces privatisations, et opté pour le bénévolat plutôt que le salariat.

Dans ces lieux, la sensibilisation à l'agroécologie et l'ouverture ne passent pas particulièrement par des dispositifs apprenants établis ou des propositions événementielles, mais reposent surtout sur les rencontres interpersonnelles (autour de la vente des produits à la ferme, dans l'épicerie, lors de repas partagés...). Les acteurs de ces lieux décrivent ceci comme un « esprit du lieu » et privilégient le recrutement de personnes « qui ont cette fibre ». Le manque de formalisation de ces animations rend toutefois ce travail énergivore car réalisé en plus d'autres activités professionnelles.

Réussites : Les tiers-lieux « coopération au travail » sont davantage portés sur l'aspect productif de l'agroécologie. Pour autant, on remarque que ceux qui fédèrent un collectif venant du bassin de vie, au-delà d'usagers professionnels quotidiens, sont les lieux proposant des activités alimentaires : marchés, vente à la ferme, récoltes participatives, repas partagés... Ces activités permettent d'impliquer et d'associer les citoyens. Ainsi, Alternative Agriculturelle voit passer chaque semaine près de 200 personnes venues chercher pains et paniers de légumes, quand le fablab d'Agrilab est pour le moment essentiellement utilisé par professionnels ou des étudiants d'UniLaSalle.

Quelques exemples : Mutinerie Village (28), la Ferme des Volonteux (26), Agrilab (60), Alternative Agriculturelle (21), le 100e Singe (31), Volume (75).

1 SENSIBILISER ET AUTONOMISER LES USAGERS AUTOUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Nombre de tiers-lieux nourriciers souhaitent agir activement en faveur de la transition agroécologique. Pour autant, être un tiers-lieu nourricier ne suffit pas à opérer un changement du système vers une issue plus vertueuse. Les acteurs que nous avons interrogés portent des visions et des traductions différentes du concept d'agroécologie, plus ou moins affirmées, centrées sur des pratiques précises ou élargies à un modèle de société, reflétant la diversité des définitions de l'agroécologie. Qu'entend-on par transition agroécologique de son territoire ?



© MENADEL

Une alimentation locale et diversifiée à Loos-en-Goëlle (62)

L'agro écologie

L'agroécologie

Développé depuis les années 1965, le concept d'agroécologie n'a eu de cesse de se redéfinir et de se préciser au fil des travaux et des expérimentations. Si l'objectif reste de **nourrir une population croissante dans le respect des écosystèmes, face au changement climatique**, l'agroécologie se matérialise différemment selon les priorités des acteurs qui la portent.

Penser l'agroécologie autour du triptyque (1) systèmes de connaissances, (2) pratiques agricoles, et (3) mouvement social permet d'articuler ces visions et de distinguer le changement technique du changement (profond) de paradigme.

[la figure 1 propose des exemples d'application de l'agroécologie]



Figure 1 : Exemple d'application de l'agroécologie (inspiré par Wezel et al., 2009, Altieri, 2011 ; S. Pérez-Vitoria, 2013 ; J. Pousser, 2013)

* Gaz à Effet de Serre

Les tiers-lieux abordent la question de l'agroécologie par différents axes. Quand certains types de lieux vont se concentrer sur des innovations à caractère socio-technique (culture sur sol vivant, régulation biologique...), d'autres vont plutôt se concentrer sur la mise en oeuvre de nouvelles pratiques sociales (gouvernance horizontale, nouvelles coopérations territoriales...). Comme l'indique la figure 1, les tiers-lieux souhaitant produire un effet transformateur à l'échelle de leur territoire devront réussir à prendre en compte les trois piliers pour considérer simultanément, dans leurs actions, plusieurs dimensions : agronomique, humaine, écologique, économique, culturelle.

En phase de conception de leur tiers-lieu nourricier, les porteurs du projet ont tout intérêt à clarifier leur souhait de contribution (enjeux, moyens, échelle, etc.) à la transition de leur territoire (forte, moyenne, nulle), pour construire une stratégie et des messages adaptés qui permettront aux usagers de se situer et de pouvoir, le cas échéant, s'investir.

En positionnant les 15 tiers-lieux nourriciers entre les piliers de l'agroécologie (figure 2), on retrouve au centre deux tiers-lieux de type « Alimentation Citoyenne » et un tiers-lieu de type « Coopération au travail » : par leurs choix stratégiques, leur ancienneté et l'entremêlement des activités entre elles, ces lieux ont aujourd'hui un plus grand potentiel transformateur sur le territoire.

Le tableau 2 présente quelques exemples d'initiatives.

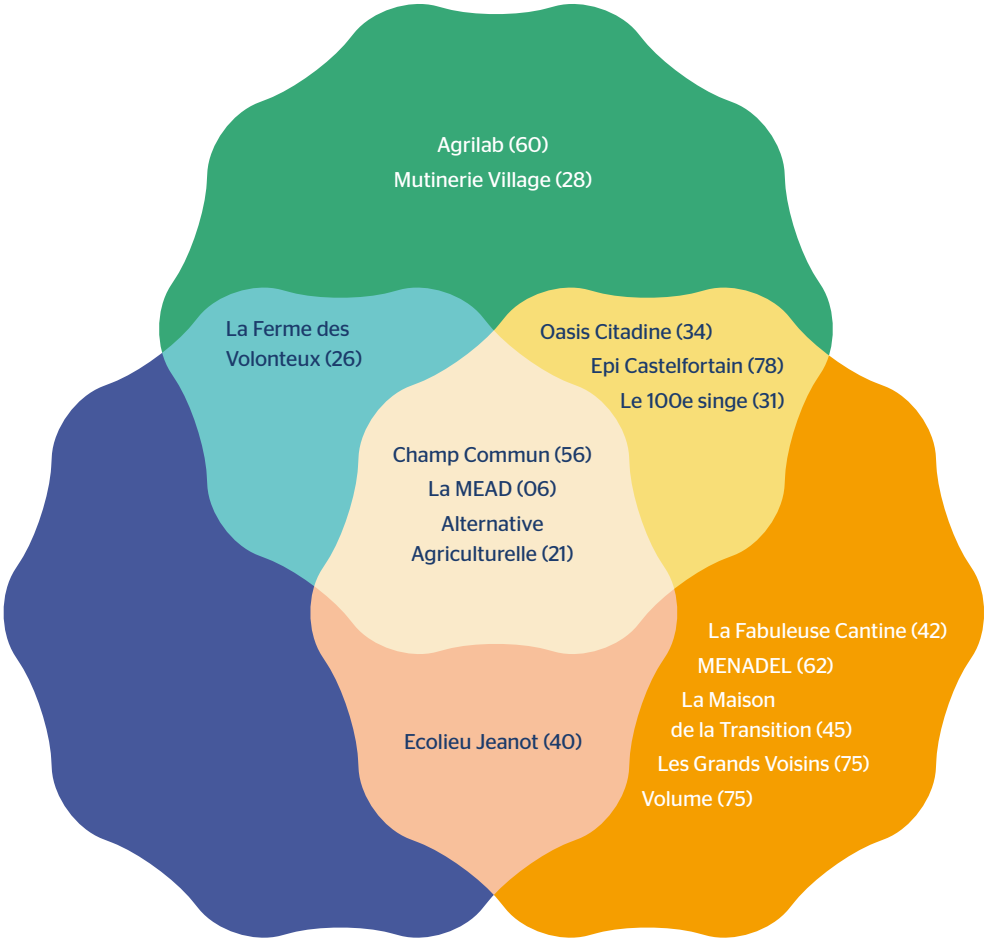


Figure 2 : Positionnement des tiers-lieux nourriciers sur le triptyque de l'agroécologie

DIMENSION / TIERS-LIEU	PRATIQUES AGRICOLES	MOUVEMENT SOCIAL	SYSTÈMES DE CONNAISSANCES
Le Champ Commun	Verger de pommes sans intrants chimiques Pressoir mécanique	Développement rural (création d'emplois) Valorisation de la production locale au juste prix	Sciences de gestion et écologie : Mise en place de la formation CREOPSS[1] sur la création et la reprise d'entreprises de l'économie solidaire et du développement durable
MEAD	Maraîchage • Sans intrants chimiques (agriculture biologique) • Association de cultures • Lutte intégrée	Préemption de terres pour les dédier à l'agriculture Installation d'agriculteurs Pédagogie et accompagnement au changement alimentaire (écoles et professionnels)	Ingénierie alimentaire : Diplôme universitaire de « chef de projet en alimentation durable » issu du projet de recherche interdisciplinaire sur l'expérience de Mouans-Sartoux
Alternative Agriculturelle	Parcours de poules pondeuses en pré-verger sans intrants Culture de céréales à haute paille sans intrants chimiques Maraîchage en permaculture Elevage de brebis nourries à l'herbe	Installation d'agriculteurs Mobilisation de citoyens dans l'association RISOMES[2]	Ecologie : Vision à l'échelle du paysage Application dans des projets de recherche-action

Tableau 2 : Illustration de pratiques chez Le Champ Commun, la MEAD et Alternative Argiculturelle

MISE EN OEUVRE DU CHANGEMENT

Pour un tiers-lieu, réussir sa transition vers l'agroécologie (au sens de transformation vers un système alimentaire plus résilient et responsable) est un processus qui s'inscrit dans le temps long. Nous en détaillons ici les principales étapes tout en sachant que selon les aspirations de chaque collectif, elles ne seront pas forcément toutes pertinentes ou possibles à traverser. À chacun donc de se fixer ses propres objectifs dans la trajectoire proposée. Suivons en particulier la trajectoire du Champ Commun (56), pour voir comment ses fondateurs ont adressé chaque étape.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

Intégrer les questionnements agroécologiques et alimentaires au projet du tiers-lieu

Certains tiers-lieux sont dits « généralistes », car, en véritable « place publique avec un toit[3] », ils adressent des enjeux aussi variés que la fracture numérique, l'accès à la culture, la transformation des modes de travail et l'inclusion sociale. De multiples activités permettent d'y répondre, et notamment celles liées à l'alimentation et l'agriculture (en amateur, souvent). Lorsque c'est le cas, le tiers-lieu généraliste fait office de porte d'entrée pour informer et sensibiliser les membres, participants ou visiteurs sur les questions de l'alimentation durable : sous prétexte de commensalité, les usagers qui le fréquentent vont, au fil du temps et des rencontres, découvrir de nouvelles pratiques alimentaires.

Ces tiers-lieux généralistes sont ainsi le premier contact d'une population éloignée des préoccupations du bien-manger ou de la production agricole.

[1] Formation Créateur-repreneur d'Activité en Economie Sociale et Solidaire
[2] Réseau d'Initiatives Solidaires Mutuelles et Ecologiques
[3] Sophie Ricard (responsable de la permanence architecturale de l'Hôtel Pasteur à Rennes) à propos de l'étude « Mille Lieux », 2018.

EXEMPLES D'INITIATIVES

La distribution des paniers en AMAP à la Maison de la Transition (45) est passée de 30 à 50 familles depuis qu'elle s'opère au coeur du café. Aux Grands Voisins (75), le restaurant Oratoire propose un menu unique, local et de saison, parfois végétarien ou végétalien. La présence des potagers, du poulailler, sont autant d'éléments qui viennent questionner des habitants et visiteurs du site, venus pour des raisons toutes autres que l'alimentation.

Actions possibles : Accueillir un marché ou un restaurant de producteurs locaux, des soirées (ex. : soupe à partir de légumes moches), une AMAP, un groupement d'achat...

Au Champ Commun (56) : les questions alimentaires font partie intégrante du projet du tiers-lieu. Dès ses débuts, avant même l'existence de l'épicerie, le bar-café intégrait des produits locaux en boissons et petite restauration. Depuis 3-4 ans, les « vendredis burger », rassemblent les habitants d'Augan et d'ailleurs autour de repas locaux faits maison.

ÉTAPE 1 **ÉTAPE 2** ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

Partager de façon concrète et accessible une vision transformatrice

Après avoir rendu visibles d'autres formes de consommation et de production vient le temps du dialogue. À sa création, la dynamique du tiers-lieu nourricier repose sur des porteurs de projet et des usagers généralement déjà engagés dans une démarche à impact positif. Une fois « l'espace des possibles » créé, c'est le partage de connaissances, de contenus, d'actions concrètes qui va permettre l'émergence d'une culture commune autour de l'alimentation et de l'agriculture.



Les cours de "cuisine enchantée" à MENADEL

EXEMPLES D'INITIATIVES

A MENADEL (62), les « cours de cuisine enchantés » permettent aux usagers de se réapproprier la transformation des légumes.

Aux Grands Voisins (75), des ateliers d'agriculture urbaine permettent aux novices de se reconnecter concrètement et facilement à la production alimentaire. Le faible coût temporel (3h à Paris, à la demande) et financier (prix libre) facilite l'action. Les espaces étant visibles par tous, il devient également aisé de rejoindre une activité en cours, parfois sans inscription.

Actions possibles : Proposer des conférences, des témoignages de producteurs et autres acteurs des circuits courts et de proximité, des projections-débats, des formations ou des ateliers ludiques à la journée...

Au Champ Commun (56) : Les « blabla de l'ESS » qui se tiennent au café dans un cadre convivial rendent accessible et plaisante une réflexion sur le territoire, depuis l'agriculture jusqu'à la santé.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 **ÉTAPE 3** ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

Donner les moyens d'agir collectivement dans le lieu

L'agroécologie, dans sa dimension productive, mais aussi sociale (alimentation de qualité, juste répartition de la valeur, revitalisation des territoires...) devient l'objet de l'action collective dans le tiers-lieu. Il n'y a pas un modèle unique. Ce peut être en laissant libre cours à l'autogestion des adhérents et aux dynamiques interpersonnelles, comme c'est le cas d'Alternative Agriculturelle (21) où l'association RISOMES (Réseau d'Initiatives Solidaire Mutuelles et Ecologiques), une des structures du projet, gère le café associatif et l'épicerie et anime une dynamique de transition sociale sur le territoire de façon complètement autonome. Cela représente 250 adhérents répartis sur dix groupes thématiques : université populaire, promotion de la biodiversité, accueil sans frontières, animation et festival d'écologie sociale. Ce peut être au contraire en instaurant une gestion plus systématique de l'action collective comme c'est le cas de l'Epi Castelfortain (78) qui s'est doté d'une plateforme numérique pour spécifier à chaque membre le nombre d'heures à effectuer à la vente ou à la production. Les membres peuvent s'offrir des heures les uns les autres, mais... c'est la plateforme qui fait l'intermédiaire et le calcul !

Toujours est-il que donner un cadre pour l'action collective ou une liberté d'agir pour que les usagers s'investissent de manière proactive va permettre de les rendre acteurs de leur transition.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Le pari de l'Épi Castelfortain (78) a été de partir du besoin. Le groupe initial s'est très vite élargi autour du projet d'épicerie associative. Les membres sont au coeur du fonctionnement du modèle du lieu : ils gèrent l'approvisionnement, la vente et la production maraîchère, aidés d'une plateforme qui organise les plannings et les rappels de commande. Les usagers, qui vont chercher leurs produits chez les agriculteurs sur leur temps et avec leur véhicule personnel, se posent d'eux-mêmes la question de l'alimentation locale, de la gestion des déchets car ils le vivent dans leur quotidien... en plus de nouer des relations avec les producteurs.

Actions possibles : produire ou cuisiner ensemble, partager les fruits du travail, se fournir en produits locaux.

Au Champ Commun (56) : les usagers font partie de la gouvernance, certains sont salariés des différentes structures (épicerie, restaurant, café) et d'autres bénévoles, en aide ponctuelle. Outils de travail pour les uns, de convivialité ou simplement d'approvisionnement pour d'autres, chacun participe à la vie de cet outil de territoire en fonction de sa disponibilité et de son énergie.

« On a suivi une démarche de co-conception avec les utilisateurs, issue de nos expériences dans l'urbanisme et l'architecture participative. L'espace était ouvert, mais 40% de l'espace n'était ni défini ni attribué : c'est la première communauté d'utilisateurs qui a fait émerger le besoin d'une cuisine professionnelle. 6 mois après l'ouverture du lieu, le Foodlab était lancé. »

Volumes (75)

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 **ÉTAPE 4** ÉTAPE 5

Agir en coopération avec les autres acteurs du territoire

La confluence évoquée plus haut entre discipline scientifique, pratique agricole et mouvement social est extrêmement ambitieuse à atteindre. À défaut d'être opérationnel sur toutes les dimensions, le tiers-lieu peut jouer le rôle de trait d'union entre des actions internes à fort ancrage local et la mobilisation de réseaux de coopération au-delà du lieu, avec d'autres acteurs de l'alimentation sur le territoire, ou encore des acteurs de la recherche.



Installation des plants à l'Oasis Citadine (34)

Les tiers-lieux qui peinent à trouver un ancrage local relatent souvent un défaut de crédibilité aux yeux des institutions et d'un impact qui se limite en général à l'enceinte du tiers-lieu, dans l'entre soi. Si la vente de produits locaux permet une relation directe avec les acteurs de terrain et les consommateurs, ce sont les partenariats « hors les murs », avec les professionnels de l'agriculture et de l'alimentation, les structures de recherche, d'aide alimentaire, de la formation, les agents de développement local, qui vont inclure le tiers-lieu dans une dynamique territoriale. Ces relations se construisent avec le temps, en mettant à disposition des espaces de travail, en invitant à des événements, en entamant de petits projets, bref en nouant des relations interpersonnelles reposant sur une confiance partagée.

« L'agriculteur voisin [après cinq ans] voit d'un bon oeil ce qu'on fait, il voit que c'est sérieux. »

Alternative Agriculturelle (21)

EXEMPLES D'INITIATIVES

La Fabuleuse Cantine (42) revalorise les invendus des agriculteurs en repas à petit prix ; la Maison de la Transition, en accueillant dans ses locaux de nombreuses associations, constitue un outil de proximité pour les citoyens désireux de s'engager ; le 100e Singe (31) propose un dispositif d'aide à l'installation agricole. L'écolieu Jeanot travaille avec des chercheurs de l'INRAE pour évaluer la performance multifonctionnelle du micro-maraîchage du lieu.

Au Champ Commun (56) : le tiers-lieu ne produit pas de denrées alimentaires mais, pour autant, il s'est associé aux agriculteurs du territoire pour distribuer sa production dans l'épicerie du village et la transformer dans le restaurant. Chaque tiers-lieu nourricier trouve sa place dans le système alimentaire de son territoire selon les compétences en présence (voir Fiche Défi n°5).

Actions possibles : Coopérer avec des agriculteurs du territoire, influencer les élus, travailler avec des associations de la commune, faire évoluer le PLU pour conserver des terres agricoles, s'investir dans le PAT communal ou intercommunal....

« On a prouvé qu'on était des travailleurs, pas que des intellectuels »

Le Champ Commun (56)

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 **ÉTAPE 5**

Permettre un essaimage individuel ou collectif en réseau pour aller plus loin

Au-delà de l'action hyperlocale, les tiers-lieux nourriciers ont une force de frappe dans leur capacité d'entrainement sur d'autres territoires. Cela passe par (1) l'inspiration et (2) le retour d'expériences.

Les tiers-lieux nourriciers incarnent en effet le changement en montrant qu'une autre alimentation et d'autres issues que les centres commerciaux pour les espaces ruraux délaissés sont possibles, que l'on peut recréer de la valeur à partir de l'agriculture sur le territoire. Les plus matures, comme Le Champ Commun (56) ou la Ferme des Volonteux (26), qui ont choisi la voie de la sensibilisation par l'action, inspirent désormais de nouveaux modèles et d'autres porteurs de projets. En acceptant d'être relayés par les médias et sollicités pour des interviews, ils proposent un nouveau récit dans l'imaginaire collectif. Ainsi, après le temps de la maturité, vient celui de l'essaimage. Ces tiers-lieux partagent leur expérience concrète par un accompagnement informel ou des formations, afin de faciliter la mise en action d'autres porteurs de projets. Contrairement à une logique d'expansion, ils favorisent la reproductibilité et les échanges en réseau…

Dans les faits, c'est…

Le Champ Commun (56) : désormais le plus gros employeur de la commune d'Augan, créateur d'une épicerie dans un village de 1 500 habitants, quand « le seuil viable » selon la Chambre de Commerce et d'Industrie est de 2 000 habitants.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Au Champ Commun (56) : les gérants proposent tous les 3èmes samedis du mois, un temps de rencontre pour expliquer le fonctionnement de la coopérative, son historique et son actualité. Les fondateurs donnent avec la SCIC Kéjal, une formation sur : « la SCIC, une entreprise associative » et sur la création et la reprise d'entreprises de l'économie solidaire et du développement durable avec le CRÉOPSS[4]. À cela s'ajoutent des accompagnements au cas par cas en matière de diagnostic de territoire, de conseil juridique et sur la gouvernance.



Le jardin des Usines (86), tiers-lieux dans l'ancienne filature de Ligugé

© Les Usines

[4] Formation Créateur-repreneur d'Activité en Economie Sociale et Solidaire

Ressources pour aller plus loin

Découvrir l'agroécologie


© La Ferme des Volonteux



© L'Epi Castelfortain


© Ecolieu Jeanot

UN ARTICLE SCIENTIFIQUE :

• Altieri M-A., **L'agroécologie. Bases scientifiques d'une agriculture alternative.** Paris, Éditions Debard, 1986.

UNE FICHE SYNTHÈSE :

• **« L'agroécologie : des définitions variées, des principes communs »**. Article du Centre d'Etudes et de Prospective. Noémie Schaller. N° 59 - Juillet 2013. Les publications du service de la statistique et de la prospective.

DES NOTIONS (à retrouver sur dictionnaire de l'agroécologie : https://dicoagroecologie.fr/) :

• **Permaculture :** une éthique, une philosophie, une science et une méthode de conception de systèmes (et d'écosystèmes), dont les préoccupations fondamentales sont l'efficacité, la soutenabilité/régénérativité et la résilience. Bill Mollison, David Holmgren. 1986 « Permaculture 1. Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles », 220p., Paris, Éditions Debard.

• **Agroforesterie :** les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. Ces pratiques comprennent les systèmes agro-sylvicoles mais aussi sylvo-pastoraux, les pré-vergers (animaux pâturant sous des vergers de fruitiers)... Voir la base documentaire du Réseau Mixte Technologique (RMT) Agroforesterie : *https://www.agroforesterie.fr/definition-agroforesterie.php*

• **Usage et fonctionnalité :** Les notions d'anticipation d'usage et de permanence architecturale, Patrick Bouchain, la Preuve Par 7. *https://lapreuvepar7.fr/la-preuve-par-7/*
Découvrir l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, penser usage plutôt que produit : *https://www.ieefc.eu/leconomie-de-fonctionnalite-de-cooperation/*

• **Mooc international Agroécologie** (Montpellier SupAgro, consortium Agreenium, avec le soutien d'Agropolis Fondation) *https://www.montpellier-supagro.fr/actualites/mooc-agroecologie-saison-5*

QUELQUES RÉSEAUX (non exhaustif) À L'INTERNATIONAL :

• **SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires**, un réseau de spécialistes (agriculteurs bio, agro-économistes, chercheurs...) en faveur de l'agroécologie paysanne à travers le monde. *https://www.sol-asso.fr*

QUELQUES RÉSEAUX (non exhaustif) EN FRANCE :

• **Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) :** des outils de partenariat scientifique et technique créés par le ministère en charge de l'agriculture. Pour n'en citer que quelques-uns : RMT Alimentation Locale, AgroforesterieS, Biomasse et Territoires.
https://agriculture.gouv.fr/developpement-agricole-et-rural-reseaux-et-unites-mixtes-technologiques

• **Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) :** des collectifs d'agriculteurs, reconnus par l'État, engagés dans un projet de modification ou de consolidation de leurs pratiques visant des objectifs économiques, environnementaux et sociaux : *http://www.giee.fr*

• Les associations membres du réseau **FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)** *https://www.fnab.org/un-reseau-des-valeurs-des-hommes/qui-sommes-nous/150-fonctionnement-reseau* dont les **Groupements Régionaux d'Agriculteurs Biologiques (GRAB)**

• Les associations membres de **Réseau CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) :** *www.civam.org*

• **Osez l'Agroécologie :** une plateforme d'échanges pour la mise en pratique de l'agroécologie : *https://osez-agroecologie.org/*

• **Terre & Humanisme :** une association de partage, transmission, soutien de l'agroécologie : *https://terre-humanisme.org*

DES RÉSEAUX THÉMATIQUES :

• **Agroforesterie** : AGROOF, AFAC Agroforesterie, Association Française d'AgroForesterie (AFAF), associations de promotion du rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage.

• **Agriculture de conservation** : SOL Vivant, Pour Une Agriculture du Vivant.

2 PARTICIPER À L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS HORS CADRE FAMILIAL

Un des enjeux du renouvellement de la population agricole se trouve dans la valorisation des métiers de l'agriculture et dans l'installation d'agriculteurs hors cadre familial. Selon les freins rencontrés, plusieurs leviers d'action sont possibles à l'échelle d'un tiers-lieu nourricier.



© Alternative Agriculturelle

La Brasserie installée à Alternative Agriculturelle (21)

FAVORISER LE RETOUR D'EXPÉRIENCE ET LE DIALOGUE

En permettant aux citoyens de côtoyer des agriculteurs, les tiers-lieux nourriciers favorisent la découverte des métiers de l'agriculture et de la réalité quotidienne de travailleurs et travailleuses de la terre. Plus encore, les tiers-lieux qui disposent de potagers partagés permettent aux personnes intéressées de pratiquer les premiers gestes du métier en recevant des conseils, et par les rencontres organisées, d'élargir leur réseau de contacts pour faire mûrir leur projet. Les futurs maraîchers peuvent ainsi faire grandir la dimension agroécologique de leur projet, souvent moins abordée en formation diplômante (CAP, BPREA) que ce qu'ils souhaiteraient et, par la rencontre avec les citoyens, de vérifier qu'il y aura bien des débouchés pour leurs produits. Installer de nouveaux agriculteurs pose aussi la question de l'attractivité des zones rurales pour la famille de la personne qui s'intalle. C'est pour cela qu'au-delà des projets agricoles, les tiers-lieux nourriciers font aussi souvent (re)vivre la ruralité par les activités culturelles et sociales qu'ils proposent. Ainsi, en proposant une autre facette, non fantasmée, mais pas moins enviable de l'agriculture, les tiers-lieux nourriciers proposent des alternatives crédibles à la déshérence des villages de campagne.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Comme un premier pas hors de la ville, la Mutinerie Village (28) propose du coworking et du coliving à destination des auto-entrepreneurs et travailleurs nomades. Elle a récemment monté l'Ambassade du Perche, en coopération avec le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) d'Eure-et-Loir, un dispositif d'aide à l'installation en territoire percheron. 100 à 150 personnes sont passées par leurs séjours d'immersion et 6 foyers se sont installés dans les 6 derniers mois.

DES CADRES FACILITANT L'INSTALLATION

Les tiers-lieux nourriciers peuvent développer des outils opérationnels pour lever les freins des porteurs de projets à l'installation. Nous en avons identifié à plusieurs niveaux.

NIVEAU 1 NIVEAU 2 NIVEAU 3

Limiter les coûts liés à l'achat de matériel

Le tiers-lieu acquiert et met à disposition des nouveaux agriculteurs les bâtiments de stockage ou le matériel agricole, manuel ou motorisé, ce qui permet de limiter les frais d'installation. Les relations interpersonnelles essentielles au fonctionnement d'un tiers-lieu (gouvernance, communication) pallient les risques de mésentente pouvant émerger d'une gestion partagée des outils.

Pour des cultures nécessitant du matériel différent, la structure collective du tiers-lieu (voir fiche n°3) permet d'investir collectivement plutôt que de faire peser sur chaque entrepreneur, le poids des investissements.

EXEMPLES D'INITIATIVES

La Ferme des Volonteux (26), organisée en SCOP, garantit la sécurité financière de chaque entrepreneur car les investissements sont entrepris au niveau de la structure.

NIVEAU 1 NIVEAU 2 NIVEAU 3

Limiter le coût d'achat du foncier

Les terres exploitées par les tiers-lieux à activité de production agricole proviennent généralement de mises à disposition par des collectivités ou des particuliers. Pour prouver le sérieux de leur démarche, les acteurs des tiers-lieux devront souvent leur présenter un projet détaillé, en insistant sur sa plus-value sociale. Lorsque le prêt n'est pas envisageable, il est possible d'acheter des terres collectivement (avec les citoyens), en montant par exemple un groupement foncier agricole (GFA). Les terres acquises par le tiers-lieu seront alors louées à des agriculteurs pour une durée déterminée, renouvelable ou non.



Chantier annuel de ramassage de patates à la Ferme des Volonteux (26)

EXEMPLES D'INITIATIVES

À Alternative Agriculturelle (21), le GFA Champs Libres, composé de 123 citoyens, a permis l'acquisition de 9ha de terres agricoles et l'installation de trois (bientôt quatre !) activités agricoles et de transformation (poules pondeuses, jardin maraîcher en permaculture, céréales paysannes et atelier de panification). Mutinerie Village (28) met une partie de ses 45ha à disposition d'un éleveur bovins et d'un arboriculteur en agriculture biologique, assurant l'accès à des terres pour les uns, et un revenu régulier pour les autres.

NIVEAU 1 NIVEAU 2 NIVEAU 3

Faciliter l'expérimentation avant l'installation

L'un des enjeux clés à prendre en compte avant de lancer son activité agricole est la viabilité économique. Or, il est difficile pour les agriculteurs d'expérimenter (dans les cultures, les techniques) tout en s'assurant un revenu régulier. Le tiers-lieu nourricier peut offrir un cadre sécurisé pour ces tests en acceptant de les accueillir en salariat malgré un retour financier irrégulier pour le lieu (pourcentage plafonné du chiffre d'affaire), et de compenser cette perte sur d'autres activités plus stables, comme la vente (produits d'épicerie ou fruits et légumes), la restauration (transformation des productions du lieu ou de producteurs locaux), les formations (grand public surtout) sur lesquelles la marge est plus élevée. Les Espaces Test Agricole (ETA), portés par des tiers-lieux, permettent aussi aux porteurs de projet de tester une activité grandeur nature, avec un accompagnement, un statut et des outils de production adaptés. Implanter un ETA dans un tiers-lieux nourricier place l'entrepreneur au cœur d'un collectif aux activités multiples, lui offrant un lien direct avec les consommateurs pour se tester.

FACILITER LES ÉVOLUTIONS DE PARCOURS ET LES DÉPARTS

Un peu tabou dans le monde agricole, le départ (cesser son activité) est un sujet adressé sans complexe par les tiers-lieux nourriciers. En désacralisant le rapport à la terre, le métier d'agriculteur devient une profession « comme une autre », dans laquelle on peut travailler un temps sans y consacrer toute sa vie. La structure collective du tiers-lieu (et le faible endettement des producteurs) encourage à penser la réversibilité de l'engagement, tant pour le bien-être individuel que collectif. L'organisation en collectif, par des statuts qui officialisent l'autonomie des acteurs (ex : la coopérative) est une façon pour les entrepreneurs de prendre part au projet pour une durée déterminée, et de pouvoir le quitter (le cas échéant) après concertation, avec des risques financiers limités pour les deux parties (les repreneurs étant plus faciles à trouver dans ces conditions d'accueil).

EXEMPLE D'INITIATIVES

À la Ferme des Volonteux (26), les trajectoires non-linéaires sont encouragées. Ainsi, un maraîcher a pu changer d'activité pour développer le pôle des grandes cultures et transformation boulangère, la gérante de l'épicerie va ouvrir sa friperie... Les nouveaux porteurs de projet sont en contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), et rejoignent une CAE (Coopérative d'Activité et d'Emplois). Au bout de 3 ans maximum (obligation des CAE), soit ils quittent le projet, soit ils deviennent associés de la coopérative.



Le poulailler installé à Alternative Agriculturelle (21)

© Alternative Agriculturelle

Ressources pour aller plus loin

Trouver du foncier

• Guide **« Trouver une terre pour mon projet agricole »** de Terre de liens
https://terredeliens.org

• Guide **« L'accès collectif et solidaire au foncier et au bâti, Guide méthodologique, juridique et financier »**
http://aupetitcolibri.free.fr/SE_FORMER/ACCES_FONCIER/guide_foncier_terre_de_liens_version2007.pdf

• **Le Réseau National des Espaces test Agricoles :** il fédère les Espaces Tests Agricoles, plateformes pour tester son activité en toute autonomie et grandeur nature
https://reneta.fr/ Renseignements : contact@reneta.fr - 06 78 53 45 58.

• **Groupement Foncier Agricole (GFA)** : selon le Code rural et de la pêche maritime (article L322-6), un groupement foncier agricole a pour objet la création ou la conservation d'une ou plusieurs exploitations agricoles. Sa vocation est de détenir des terres agricoles cultivables, le plus souvent pour les louer à un exploitant en contrepartie d'une rémunération. Le GFA permet donc de conserver le patrimoine foncier en dehors de l'exploitation proprement dite.


© La Ferme des Volonteux


© Ecoliers Jean of

Trouver des ressources pour son projet d'installation

• **Les Cigales** (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) sont des structures de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de leurs membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association...). Ils peuvent apporter leur soutien à des projets agricoles en faisant des prêts à taux zéro (des montants modestes qui peuvent aider et générer une dynamique de soutien localement). *www.cigales.asso.fr*

• **Je m'installe paysan** : un site développé par les ADEAR pour construire son projet : les démarches, les types d'accompagnement, les formations possibles...
http://www.jeminstallepaysan.org

• **Les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE)** : pour tester et/ou développer son activité dans un cadre collectif et coopératif (en mutualisant les fonctions supports) en étant entrepreneur-salarié. Depuis 2017, les personnes rattachées à la MSA peuvent rejoindre une CAE.

• Pour en savoir plus sur les liens entre CAE et tiers-lieux : Rapport **« Créer des ponts entre communautés de travail autonomes sur les territoires au sein de lieux partagés »**
https://cooperer.coop/wp-content/uploads/2019/04/Etude-CAE-Tierslieu-CGScop-2018-170119.pdf

• **Contrat CAPE :** ce n'est pas un contrat de travail (max 3 ans) ; il permet la transition d'une activité à une autre en conservant son statut précédent, et en bénéficiant d'un accompagnement d'une association ou d'une entreprise, qui fournit une aide particulière (ex : moyens matériels et financiers, montage de business plan...). *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11299*

• **Le financement citoyen participatif :**
Miimosa, don et prêt rémunéré pour l'alimentation et l'agriculture : *https://www.miimosa.com/fr*
Blue bees, financement solidaire de la transition écologique : *https://bluebees.fr/fr/*
AgrilLend, financement participatif pour l'univers agricole : *https://agrilend.fr*
Tudigo, pour le développement de PME et TPE françaises : *https://www.tudigo.co*


© Alternative Agriculturelle

Les tiers-lieux ruraux

Revue Transrural Initiatives, Les tiers-lieux ruraux : des espaces d'accueil, d'échange et d'expérimentation, 2018 : *https://leblogderelier.files.wordpress.com/2018/12/dossier-tiers-lieux-rencontres-lo-deve-2018-tri-470.pdf*

3 CHANGER LE SYSTÈME AGRICOLE LOCAL

En tant que lieu de passage, d'expérimentation et d'échanges pluridisciplinaires, le tiers-lieu nourricier peut devenir un espace de changement du modèle agricole.



© Le 100e Singe

L'Espace Test Agricole du 100e Singe (31)

Pour changer le système agricole local, il est important distinguer plusieurs dimensions : ce qui est de l'ordre des pratiques (les cultures, les techniques ou les outils agricoles) et ce qui relève de l'organisation du travail, voire des statuts administratifs (qu'ils soient agricoles ou non). Notons que ces changements ont encore une portée très locale, car la force des tiers-lieux est d'agir sur le territoire sur lequel ils sont implantés. Nous posons toutefois l'hypothèse qu'un maillage plus dense de tiers-lieux nourriciers qui agiraient en réseau permettrait de porter un changement à une plus large échelle.

Ces étapes de changement de modèle agricole sont indicatives, elles dépendront de l'ambition de chaque collectif.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Interagir avec les réseaux agricoles locaux

Accueillir dans son tiers-lieu nourricier, ponctuellement ou non, des associations d'agriculteurs en recherche de lieu pour se former et échanger sur leurs pratiques est un premier pas en soutien à la dynamique du tissu agricole local. L'ADEAR, la Confédération Paysanne, L'Atelier Paysan et d'autres associations locales cherchent régulièrement des lieux pour leurs formations et leurs réunions professionnelles : pourquoi ne pas proposer son lieu ? Cela donne également de la visibilité à la profession auprès des citoyens. Il n'est pas forcément nécessaire d'être un tiers-lieu nourricier productif (au sens de production alimentaire) pour contacter ces structures. Même les tiers-lieux urbains ont leur rôle à jouer : mise à disposition de locaux, accueil de groupement d'achats citoyens, communication sur l'agriculture locale...

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Explorer et innover dans les pratiques agroécologiques

Un tiers-lieu centré sur le soutien au métier d'agriculteur et/ou sur la production agricole est propice à l'exploration et à la mise en place d'innovations de produit, de service ou d'usage. La vision portée par le tiers-lieu ainsi que les outils mis à disposition des usagers influent directement sur les innovations produites au sein du lieu. En effet, une vision très techniciste comme à Agrilab (60) amènera des innovations technologiques, quand une vision environnementaliste comme à l'Oasis Citadine (34) produira plutôt des innovations d'usage (voir tableau 3).

EXEMPLES D'INITIATIVES

La Maison de la Transition (45) accueille différentes associations paysannes ayant des besoins de locaux pour leurs réunions. La maison intervient ainsi en support à la profession paysanne, en même temps qu'elle cultive le lien entre les producteurs et les citoyens en proposant une AMAP et des conférences thématiques (ex : sur l'élevage paysan). À côté de sa fonction de couveuse pour porteurs de projets agricoles, Le 100e Singe (31) anime un réseau qui fédère des associations agricoles du département (ADEAR, Terre de Liens, CIVAM, Erable, FAV, Confédération Paysanne).

Actions possibles : contacter les associations locales d'agriculteurs.



© Alternative Agriculturelle

Récoltes des 47 variétés paysannes à Alternative Agriculturelle (26)

TIERS-LIEU NOURRICIER	AGRILAB	OASIS CITADINE
Outils proposés	Documentation open source ; Halle technologique et formation associée : 3D/2D/Machinisme agricole Programmation.	Formation au maraîchage sur sol vivant ; Autoformation sur la saisonnalité ; Parcelles d'expérimentation ; Transformation et repas partagés.
Type d'innovations	Produit : Boîte de cisaillement, Rampe de pulvérisation, Robot désherbeur, autoguidage avec GPS RTK (en cours), capteur pour bâtiment d'élevage (en cours).	Usage : Valorisation circulaire des déchets, culture de la vigne sans intrants, régulation biologique, maraîchage sur petite surface, groupement d'achats citoyen.

Tableau 3 : Type d'innovations issues du tiers-lieu selon les outils mis à disposition des usagers

Le risque lié à l'expérimentation de systèmes de culture sans intrants chimiques sur de petites surfaces est réduit en raison du caractère hybride du modèle économique des tiers-lieux nourriciers qui peuvent combiner dans leurs ressources à la fois des subventions, la vente de produits et de formations, la location d'espaces et la facturation d'ateliers pour le grand public. Comme ils reposent pour beaucoup sur une énergie bénévole, il est moins risqué financièrement d'opérer une transition vers des pratiques culturales plus écologiques dont les bénéfices économiques ne seront pas forcément immédiats.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 **ÉTAPE 3** ÉTAPE 4

Cultiver l'échange dans l'altérité

Quelles que soient les différences de points de vue avec d'autres visions de l'agriculture, la force du tiers-lieu alimentaire et agroécologique tient dans sa capacité d'ouverture et de dialogue avec l'extérieur. Dans un contexte où la chimie devient plus coûteuse et l'agriculture biologique plus rémunératrice, les exploitants agricoles cherchent des alternatives. Alors quel que soit le mode de production du voisin, le tiers-lieu gagnera à maintenir des liens humains et à tisser une dynamique d'échange local comme première étape pour faire connaître d'autres modes de production sans jugement. Parce que ses activités sont plus simples, moins coûteuses, soutenues par les citoyens ou davantage porteuses de sens pour les acteurs agricoles des alentours, le tiers-lieu nourricier peut provoquer un effet d'entraînement vers une transition agroécologique.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Alternative Agriculturelle (21) mutualise depuis quelques années du matériel avec l'agriculteur voisin et ils s'entraident régulièrement. Il y a trois exploitations sur la commune ; bientôt, tout le village sera en agriculture biologique.

Oasis Citadine (34) produit du vin naturel sur 0,4 ha de vignes. Lors de la dernière canicule, ces vignes n'ont perdu que 25% de leur rendement contre 50% pour les vignes des exploitants alentour (qui avaient traité leur parcelle au soufre, renforçant probablement la déshydratation des pieds). Depuis, les vignerons voisins, qui ont également goûté leur vin, s'intéressent aux techniques alternatives utilisées dans le tiers-lieu.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 **ÉTAPE 4**

Développer de nouvelles cultures professionnelles

Une des essences du tiers-lieu se trouve dans la remise en question des cadres établis, la quête de l'alternative à l'existant. Lorsque l'on est un tiers-lieu productif, le chemin vers un modèle d'organisation en rupture avec le modèle actuel et la culture du métier est semé d'embûches. Comment ouvrir la profession agricole aux citoyens ? Comment encourager le libre accès des connaissances ? Comment favoriser l'usage plutôt que la propriété ? En proposant d'autres modèles pour adresser ces questions, en jouant avec les statuts et les structures existantes (recours aux SCIC, aux SCOP...), les tiers-lieux nourriciers remettent au goût du jour des modèles oubliés ou ouvrent d'autres perspectives au modèle agricole familial ou entrepreneurial largement répandu. Cela passe par l'intégration officielle des usagers dans la gouvernance, par le croisement des métiers (agricoles et non agricoles) sur les mêmes lieux de travail, par le remplacement de la propriété par le droit d'exploitation d'une terre collective, par le développement du travail en collectif sur ces mêmes terres... Ces explorations peuvent être inspirantes pour les acteurs agricoles traditionnels du territoire qui n'ont pas forcément l'énergie, le temps, la capacité ou les idées pour expérimenter seuls sur leur ferme.

« On ne considère jamais les agriculteurs comme des entrepreneurs, mais ils ont les mêmes besoins de bureau, de gestion de données, de circuits de commercialisation, qui restent des problématiques communes des entrepreneurs du tertiaire. Avoir un lieu central qui permet d'accueillir toutes ces personnes qui travaillent sur leur projet permet énormément de croisements de compétences. »

Le 100e Singe (31)

« Notre voisin en a pris conscience par lui-même. Les agriculteurs voient que c'est compliqué la chimie. Après le fait qu'on soit en bio à côté, que beaucoup de nos terres se touchent, je pense qu'il s'est dit que la coopération sera quand même plus simple si on était tous en bio. »

Alternative Agriculturelle (21)

EXEMPLES D'INITIATIVES

Bien que l'open source ne soit pas dans la culture du monde agricole français, Agrilab (60) s'est donné comme pari d'en faire le coeur de sa pratique d'innovation. Inspirée par le modèle du SGAEC (ancêtre du GAEC, Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), La Ferme des Volonteux (26) s'est constituée en SCOP. Cela permet aux travailleurs de bénéficier du statut social de salarié, et donc d'une meilleure protection sociale, mais également de se regrouper pour développer un outil de travail et mutualiser de la trésorerie, du matériel et des bâtiments pour favoriser l'installation. Les agriculteurs deviennent donc entrepreneurs-salariés-coopérateurs.

Actions possibles : documenter et partager ses pratiques, développer des outils open access dans son tiers-lieu, oser faire évoluer ses statuts pour intégrer les usagers, encourager l'échange entre pairs...

Acteurs et ressources sur le libre accès

• **L'Atelier Paysan** : Coopérative d'auto-construction qui accompagne agriculteurs et agricultrices dans leur conception et fabrication de machines et de bâtiments adaptés à leurs fermes, et qui met à disposition des plans d'outils pour l'auto-construction.
https://latelierpaysan.org/

• **Coop Circuits** : Plateforme de vente en ligne de produits locaux en circuits courts, sous licence libre, accessible à tous. *https://coopcircuits.fr/*

UN ARTICLE SCIENTIFIQUE :

• Chance Q., Meyer M., **L'agriculture libre : Les outils agricoles à l'épreuve de l'open source**. *Techniques et culture*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017, p.1-23.
http://journals.openedition.org/tc/8511

DES NOTIONS :

• **Open source (« code source ouvert ») :** Cela s'applique initialement aux logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'Open Source Initiative, c'est-à-dire les possibilités de libre redistribution, d'accès au code source et de création de travaux dérivés.

• **Open access (« libre accès ») :** C'est une mise à disposition du public pour un usage libre de tout contenu digital, oeuvre, éléments de connaissances et travaux.


© Le 100e Singe


© Alternative Agriculturelle


© La Ferme des Volontaires

SCAEC

Une **Société Coopérative Agricole d'Exploitations en Commun (SCAEC)** est une Société coopérative agricole dans laquelle les agriculteurs sont coopérateurs (comme dans une CUMA ou dans une coopérative) et travaillent obligatoirement dans la structure. Les SCAEC ont des capitaux impartageables. Il en existe très peu en France (5 ou 6 recensées en 2007). L'objectif est de mutualiser les coûts, mais également de se ménager des marges de manoeuvre en termes d'organisation du travail d'exploitation, dans un environnement incertain (absence de financement bancaire classique...), voire en manque d'attractivité. Ex. : Huit membres dans l'union des jeunes viticulteurs récoltants de Die, à Vercheny (créé en 1961).

SCOP

La **Société Coopérative de Production (SCOP)** dispose d'une gouvernance démocratique (1 personne = 1 voix). Les salariés ayant le statut d'associés sont obligatoirement associés majoritaires de la société. En cas de départ d'un salarié ayant le statut d'associé, le capital qu'il a investi lui est remboursé. Tous les salariés d'une SCOP n'en sont pas associés, mais ils ont vocation à le devenir. Chaque salarié-coopérateur verse une part de son résultat en « réserves », qui sont impartageables et servent à réaliser des investissements ou à traverser une période difficile (reversions en salaire si besoin). Note : la SCOP est exonérée de la contribution économique territoriale (CET).

SCIC

La **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)** permet d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour de son projet. Elle doit nécessairement associer des salariés, des bénéficiaires et un troisième collège d'associés, à définir selon l'objectif de la SCIC. Sa gouvernance est démocratique. L'intérêt principal pour les tiers-lieux qui veulent bâtir un écosystème est ainsi de pouvoir intégrer les collectivités locales.
Un cours en ligne : « La SCIC, une initiative au service des territoires » :
https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNFPT+87012+session02/about

Ressources pour aller plus loin

Gouvernance et horizontalité

Accompagner la dynamique collective du projet (mise en place d'une gouvernance partagée, périodes de transitions, conflits, temps forts) :

• **Le Nousistan** : *http://www.nousistan.org*

• **L'Université du Nous** : *http://universite-du-nous.org* et *https://hum-hum-hum.fr*

• **MOOC Gouvernance Partagée**, Université des Colibris : *https://www.colibris-lemouve-ment.org/projets/luniversite-colibris/mooc-gouvernance-partagee*

Des outils

• **S'inspirer de la sociocratie** : système d'organisation permettant à l'individu de travailler / vivre en collectif, tout en exprimant pleinement ce qu'il est. Plus largement c'est un domaine de pratiques et de connaissances se référant à l'exercice direct du pouvoir par des personnes reliées les unes avec les autres autour d'intentions communes.
http://www.sociocratie.net/Theorie/

• **S'inspirer de l'holacratie** : pratique proche de la sociocratie en favorisant la répartition des responsabilités entre tous, qui met l'accent sur la gouvernance itérative et les processus adaptatifs selon les besoins des membres de la structure.
https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-lac-tion/creer-son-projet/instaurer-une-gouvernance-ecologique-avec-lholacratie

• **Communication non violente (CNV)** : théorisée par Marshall B. Rosenberg, c'est une manière d'être en relation qui encourage le développement de relations humaines plus enrichissantes, par le respect des besoins de soi et des autres. Elle facilite la communication, la coopération et la résolution de conflits.
https://cnvfrance.fr/communication-non-violente/


© La Ferme des Volonteux


© Alternative Agriculturelle


© La Ferme des Volonteux

4

CHANGER LES PRATIQUES ALIMENTAIRES

Changer les pratiques alimentaires, c'est agir à la fois à l'échelle individuelle (changement micro) et à l'échelle globale du système alimentaire (changement macro).



© Volumes

A Volumes (75), l'espace de coworking jouxte le Foodlab, une cuisine professionnelle partagée

Agir à l'échelle individuelle ou à l'échelle du système alimentaire ? Selon le tiers-lieu, la stratégie penchera d'un côté ou de l'autre car rappelons-le, il n'est pas (toujours) possible d'adresser tous les enjeux avec le seul outil qu'est le tiers-lieu ! Cette dynamique de transition implique aussi de connaître les besoins de son territoire pour formuler les bonnes réponses.

L'épicerie de la coopérative Le Champ Commun (56) privilégie l'approvisionnement auprès de producteurs locaux, mais a préféré s'adresser à l'ensemble de la population d'Augan en proposant des produits à la fois biologiques et conventionnels. Ce choix n'empêche pourtant pas la demande en bio et en vrac d'augmenter.

Voyons quelles sont les étapes à mettre en place pour oeuvrer localement au changement de pratiques alimentaires.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Proposer une restauration durable et accessible hors domicile

Proposer une restauration locale, de saison, végétarienne à prix accessible dans son tiers-lieu, comme c'est souvent le cas dans les tiers-lieux généralistes (voir Fiche Défi n°1), est une façon simple d'intégrer les questionnements agroécologiques et alimentaires dans son projet. Au-delà du soutien aux producteurs, il s'agit d'influencer les pratiques et les goûts des consommateurs en montrant que les produits locaux (même en hiver !) sont savoureux, que les repas végétariens sont nourrissants... Bref, il s'agit de lever concrètement les craintes du changement, par le vécu et les papilles des usagers. Proposer des repas à prix solidaire (prix différenciés pour les personnes en recherche d'emplois / étudiants) permet non seulement de favoriser l'inclusion sociale, mais également d'encourager l'envie de répliquer les recettes chez soi. Assez systématiquement, ces lieux sensibilisent au recyclage, à l'utilisation de vaisselle lavable plutôt que jetable en petite restauration, à la limitation des déchets... par le biais d'affichages pédagogiques.

« Les injonctions de Santé Publique France « Manger 5 fruits et légumes par jour, pas trop sucré ni trop salé » sont vécues de manière stigmatisante par les personnes en difficulté d'autonomie, ce qui provoque un déficit de l'estime de soi, et encourage la néophobie. Les gens gardent un répertoire alimentaire restreint, et les pouvoirs publics multiplient encore plus les injonctions. C'est un cercle vicieux à briser. »

MENADEL (62)

EXEMPLES D'INITIATIVES

Les chefs de la Fabuleuse Cantine (42) travaillent exclusivement des invendus de producteurs locaux : ils cassent les codes et les tabous autour des produits hors calibres, abîmés, pour montrer qu'il est possible et désirable de cuisiner ces derniers. Aussi, contrairement à la restauration classique, c'est le plateau-repas par défaut qui est végétarien, avec une « option viande ». A la Mutinerie Village (28), les repas proposés sont fabriqués à partir du potager avec, en complément, des produits issus d'exploitations locales. La démarche d'engagement environnemental est systématiquement expliquée aux visiteurs.



Dégustation au Foodlab de Volumes (75)

ÉTAPE 1 **ÉTAPE 2** ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Transformer ensemble les produits pour reconnecter agriculture et alimentation

Une façon choisie par le tiers-lieu MENADEL (62) pour s'adresser à un public non initié aux enjeux alimentaires est d'apprendre à transformer en repas les légumes qui poussent dans les potagers de l'association. Les cours de cuisine proposés permettent de dédramatiser le fait de faire à manger, de montrer qu'avec quelques techniques, la cuisine des légumes est accessible à tous. L'association a même produit une ressource téléchargeable gratuitement, le « Manuel du jardinier/ du cuisinier sans moyens » (à retrouver sur le site des Anges Gardins).

https://issuu.com/angesgardins/docs/manueljardiniersv3.1-web

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 **ÉTAPE 3** ÉTAPE 4

Replacer l'agriculteur au centre du système alimentaire

L'entrée alimentaire permet de diversifier les publics au-delà du cercle des convaincus : certains côtoieront l'épicerie du tiers-lieu par recherche de qualité, d'autres pour des raisons de santé, d'autres pour l'accessibilité des prix ou encore par engagement écologique. En parvenant à remettre le producteur au coeur du système alimentaire, les tiers-lieux montrent au consommateur l'importance de son geste d'achat, et mettent en valeur son rôle d'acteur. Rencontrer le producteur, c'est aussi recréer un lien avec le métier, avec son territoire et sa culture. A chaque tiers-lieu son contexte socio-économique et sa stratégie : vente directe par les producteurs, magasin adossé au tiers-lieu productif, groupement d'achats de produits locaux géré par les usagers eux-mêmes, AMAP ou plus encore...

EXEMPLES D'INITIATIVES

Les membres de l'Oasis Citadine (34) cultivent ensemble les parcelles de maraîchage, puis les récoltes sont redistribuées. Mais contrairement à un système d'AMAP, une partie est transformée sur place puis partagée lors de repas, ou conservée par lactofermentation. Tous les 15 jours, un cours avec le chef du restaurant présent sur les terres voisines permet d'aller encore plus loin dans la connaissance des processus de transformation des produits frais.



Formation à l'agroécologie à l'Oasis Citadine (34)

EXEMPLES D'INITIATIVES

Dans l'Epi Castelfortain (78), les usagers participent à la gestion du tiers-lieu par roulement de 2h de permanence/mois. Ils peuvent gérer l'approvisionnement, et aller chercher les commandes directement auprès des producteurs locaux, ou cultiver des légumes sur la parcelle, devenant un peu « producteur » à leur tour.

Dans l'épicerie coopérative d'Alternative Agriculturelle (21), chaque membre consommateur prend un créneau pour participer à sa gestion, sans bénéficier d'aucun avantage. Le but est d'abattre la frontière production/consommation, que chaque citoyen comprenne ce qu'il y a derrière le prix, et soit partie prenante active du système alimentaire.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 **ÉTAPE 4**

Travailler en partenariat avec des structures locales

Nourrir les liens et les partenariats dans et hors du tiers-lieu apparait essentiel pour stimuler une dynamique territoriale autour de l'alimentation. C'est une dimension assez inévitable dans la trajectoire des tiers-lieux qui ont un profil par nature très ouvert et un projet de transformation affirmé. Cela permet de bénéficier de soutiens locaux en même temps que cela ouvre des voies supplémentaires pour transformer les pratiques alimentaires. Passer à une réflexion sur les réseaux de distribution de proximité est aussi une façon de démultiplier son impact dans les changements de pratiques alimentaires.

EXEMPLES D'INITIATIVES

La Maison de l'Environnement et de l'Alimentation Durable de Mouans-Sartoux (MEAD) (06) passe par le milieu scolaire en (1) vendant les productions de la régie agricole à la restauration collective et en (2) accueillant les classes sur le site pour des activités pédagogiques autour de l'alimentation. Les enfants deviennent ainsi les premiers ambassadeurs d'une alimentation durable.

Volumes (75) propose gratuitement à des associations de quartier l'utilisation de sa cuisine professionnelle participative, en échange de quoi celles-ci préparent une partie des repas du coworking pour faire du lien avec les entrepreneurs. Le 100e Singe est membre actif du collectif « Nourrir la Ville 31 » (avec ADEAR 31, CIVAM 31, Cocagne Haute-Garonne, ERABLES 31, Terre de Liens Midi-Pyrénées) qui travaille sur un projet de reconquête maraichère de la ville de Toulouse avec 5 communautés de communes autour de Toulouse et Toulouse Métropole. Le fait que le 100e Singe soit une initiative citoyenne crée un point neutre entre des acteurs agricoles historiquement éparpillés, et garantie la constance du projet face aux fluctuations des enjeux politiques.



Atelier cuisine avec les anciens à la MEAD, la Maison de l'Environnement et de l'Alimentation Durable (06)

Ressources pour aller plus loin

Éducation populaire

C'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, ceux qui font, de ceux qui réfléchissent, de ceux qui décident. Elle ne se donne pas pour objectif de transmettre directement les savoirs, mais donne les moyens de comprendre le monde. Elle est directement liée aux pratiques d'autogestion.

Mettre en place un **« Atelier Cuisine et Alimentation Durable »** en éducation populaire, par ALIMENTERRE :
https://www.alimenterre.org/atelier-cuisine-et-alimentation-durable

UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

• Marquat C., **« L'éducation à l'alimentation : entre représentations et pratiques alimentaires »**, *Éducation relative à l'environnement*, 2016, vol. 13-2.
http://journals.openedition.org/ere/800 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ere.800


© La Ferme des Volonteux

Consommer différemment

• **Groupement d'achat :** des consommateurs s'associent pour acheter en grande quantité des produits directement aux producteurs / transformateurs. Il en existe de différentes sortes, centrés sur la réduction des coûts ou dans une démarche solidaire envers les producteurs.

• **Magasin coopératif :** les clients sont aussi cogérants du supermarché. Les projets de ce genre sont souvent participatifs, ce qui signifie que les tâches de gestion et de maintenance quotidiennes du magasin sont effectuées par des coopérateurs.

• **Créer un Epi** (modèle d'épicerie associative clé en main) :
https://www.monepi.fr/index.php/le-concept/

• **AMAP :** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
Accord réciproque entre un groupe de consommateurs et un ou des producteurs / transformateurs paysans. Les premiers s'engagent à payer à l'avance le montant d'un panier hebdomadaire de produits (souvent) cultivés selon la charte de l'agriculture paysanne, et les seconds à leur fournir ce panier, composé selon les saisons. Le prix est décidé collectivement dans une démarche équitable pour tous. D'abord développés pour les légumes, les AMAP se sont élargies à la viande, au fromage, au pain, etc.
http://www.reseau-amap.org/amap.php


© Les Grands Voisins

• **Ici C Local :** une marque collective créée par INRAE et la Ville de Grabels (34) pour signaler les produits "locaux" et "durables" issus de circuits courts. Chaque territoire gère sa déclinaison de la marque, dans une logique de démocratie alimentaire. *http://iciclocal.fr*

• **Un Plus Bio** : une association qui interroge l'évolution des approches et des métiers de la restauration collective, avec pour finalité de changer notre alimentation pour aller vers plus de bio et de local. *https://www.unplusbio.org*

• **Réseaux d'épiceries et commerces engagés :**
Groupement Régional Alimentaire de Proximité (GRAP) , une coopérative réunissant des activités de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale. *https://www.grap.coop*

• **Comptoir de Campagne**, pour rendre accessibles des services de proximité et une alimentation en circuit-court en milieu rural. *https://comptoirdecampagne.fr*


© Volumes

UN LIVRE

• Chiffoleau Y., **Les circuits courts alimentaires. Entre marché et innovation sociale**. Editions Erès, collection Sociologie économique, 2019, 176 pages. *https://DOI : 10.3917/eres.chiff.2019.01.*
www.cairn.info/les-circuits-courts-alimentaires--9782749262345.htm

5

FAIRE VIVRE UNE COMMUNAUTÉ APPRENANTE

Les tiers-lieux sont par essence des carrefours de compétences propices au développement et à la transmission des savoirs et savoir-faire.



© Oasis Citadine

Le potager de l'Oasis Citadine (34), où les membres apprennent à cultiver au fil des saisons

Dans ce cadre, la richesse des tiers-lieux nourriciers se trouve dans le mélange entre des compétences agricoles à proprement parler ou relatives aux métiers de la transformation alimentaire et de la restauration, et des compétences de secteurs très différents. Pour faciliter les logiques de transmission entre usagers et d'apprentissage collectif, certains lieux investissent du temps (animation du collectif, incitation à la documentation des pratiques...) et des moyens (outils informatiques, supports de diffusion...) pour favoriser l'initiative apprenante.

Pour avancer sur ce sujet, plusieurs étapes selon le lieu et la morphologie de son collectif sont possibles.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Créer un forum d'échanges pour permettre aux usagers de communiquer entre eux

S'il se crée dans le tiers-lieu, le collectif d'usagers trouve aussi sa force dans le prolongement des échanges hors du lieu. Ainsi, en proposant une plateforme de discussion ou de partage, les usagers peuvent faire vivre un premier lien, fondement de coopérations futures. Ces collaborations hors du tiers-lieu peuvent aussi être des moments d'entraide concrète, comme à MENADEL (62), où l'on peut solliciter d'autres usagers (via le forum en ligne ou en direct), et rétribuer les services en MANNE (Monnaie d'une Autre Nature pour de Nouveaux Échanges)..

EXEMPLES D'INITIATIVES

Oasis citadine (34), mais aussi les Grands Voisins (75) utilisent l'outil Slack pour leurs échanges, une application de discussion par chaîne thématique qui leur permet de réduire le nombre de mails au sein du collectif. Les tiers-lieux l'utilisent aussi pour partager des photos, informer des urgences, ou, pendant le confinement de mars-avril 2020, pour s'entraider matériellement et psychologiquement entre membres.



Le potager de l'Épi Castelfortain,(78) à côté de l'épicerie associative

© Epi Castelfortain

ÉTAPE 1 **ÉTAPE 2** ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Faire cohabiter différents domaines de compétences

L'impact du tiers-lieu nourricier sur son territoire dépend aussi de la façon dont ses usagers sont capables de s'organiser pour proposer des réponses aux défis techniques et sociaux locaux. Il est donc essentiel de provoquer, puis d'organiser la cohabitation des différents domaines de compétences, par des animations, des temps de rencontres, voire via des animateurs de communauté chargés de la mise en réseau. L'association entre agronomie (ou agriculture) et animation (ou pédagogie) est un tandem particulièrement fertile. En effet, il permet à la fois de relever le défi technique de la production agricole et le défi humain de l'accueil et de la sensibilisation du public.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 **ÉTAPE 3** ÉTAPE 4

Encourager les formations et échanges informels de savoirs et savoir-faire

Au cours de nos entretiens avec les différents tiers-lieux nourriciers, nous n'avons pas observé de démarche d'ingénierie de formation formalisée (au sens du diagnostic auprès des usagers, analyse des besoins en termes de formation...). Les formations sont soit en lien direct avec la raison d'être du tiers-lieu et présentes dès son origine (alimentation, agriculture, open source et outils techniques), soit elles émergent de la proximité entre usagers et formateurs, qui identifient des besoins de façon informelle. Les échanges de compétences reposent ainsi surtout sur la bonne volonté des usagers, qui lors de moments collectifs (au jardin, en repair café...) vont devenir tour à tour apprenants et sachants.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Depuis le confinement de mars-avril 2020, l'Oasis Citadine (34) propose des formations à la permaculture en ligne pour accompagner les usagers qui ont un potager. Ceux-ci partagent ensuite leurs retours d'expérience via Slack, leur canal d'échange. À MENADEL (62) les fondateurs se sont rendus compte qu'il fallait d'abord passer par la formation entre usagers, c'est-à-dire privilégier des activités informelles autour du bricolage avant de pouvoir proposer aux usagers « bricoleurs » de devenir membres actifs du Repair Café où ils pourront échanger des réparations contre une monnaie d'échange.

EXEMPLES D'INITIATIVES

C'est le coeur même de la mission du 100e Singe (31) que de rassembler dans le même lieu des entrepreneurs du secteur tertiaire (en rapport avec l'alimentation ou pas du tout, comme des ingénieurs réseaux, etc.) et des néo-agriculteurs en espace-test. Cette synergie permet aux nouveaux agriculteurs de valoriser leur ancien métier, et aux entrepreneurs éloignés de ces questions d'interroger leur rapport au secteur de l'alimentation et de l'agriculture. L'Oasis Citadine (34), fondée par des agronomes de formation, se dote aujourd'hui de compétences en vulgarisation et pédagogie pour être en mesure de proposer des formations à un public plus jeune.



Potager intergénérationnel à l'Oasis Citadine

« Le projet FOOD a permis de former 12 résidents des hébergements des Grands Voisins à la cuisine professionnelle. Après une saison à proposer de plats dans des « Comptoirs mobiles » sur le site, deux personnes ont monté leur restaurant : Chez Ghada, aux Grands Voisins, qui embauche entre 3 et 4 personnes et La Table de la Ressourcerie Créative dans le 14e arrondissement de Paris. »

Les Grands Voisins (75)

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 **ÉTAPE 4**

Accompagner la montée en compétences dans le tiers-lieu

Côtoyer un tiers-lieu est pour certains usagers un tremplin vers davantage d'autonomie. Aussi, pour que les apprentissages se prolongent dans le quotidien des usagers, chez eux, dans leur sphère professionnelle... il y a un enjeu à valoriser les nouvelles compétences acquises par la formation et la pratique. La Fabuleuse Cantine (42) propose ainsi un système de badges qui certifient les savoir-faire des membres venus aider dans la cuisine professionnelle (« cuisiner des invendus », « gérer le service » ...). Ces compétences sont d'autant plus valorisables que la restauration durable – locale, végétarienne, incluant des invendus, produits hors calibre – est en plein essor. Dans un autre registre, la monnaie du tiers-lieu MENADEL (62) valorise les compétences en même temps que le service apporté entre pairs.

Les tiers-lieux ne font ainsi pas qu'encourager l'acquisition des savoirs et savoir-faire, ils accompagnent activement les usagers dans leur évolution. En valorisant socialement et concrètement le temps passé à la transmission, ils deviennent créateurs de cercles vertueux où l'apprenant devient autonome, puis sachant à son tour.



Atelier potager intergénérationnel à MENADEL et Saint Hubert (62)

Ressources pour aller plus loin

Apprentissage de pair à pair

L'instruction interactive en pair à pair ou peer instruction est une méthode factuelle et interactive développée par Eric Mazur.
Eric Mazur, **« Peer Instruction : A User's Manual »**, Prentice Hall, 1997, 253 p.


© Le 100e Singe

La communauté apprenante

MOOC **« Vers une planète apprenante »** pour comprendre les mécanismes d'un collectif apprenant, et s'acculturer à ce nouveau mode d'acquisition des compétences.
https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:USPC+37025+session01/about

L'organisation apprenante, un concept développé par Peter Senge (1990) :
une organisation qui tente de développer ses ressources humaines à leur plein potentiel et qui fait appel à l'apprentissage pour améliorer ses résultats.
Senge, P. **La cinquième discipline : Levier des organisations apprenantes**. Editions First, Paris, 1990.


© L'Épi Castelfortain

Le management par les connaissances ou Knowledge Management

Ce sont les méthodes et les outils logiciels permettant d'identifier, de capitaliser les connaissances d'une structure afin de les organiser et de les diffuser. Ce sont des outils tels que des forums, des plateformes, des tutos qui permettent l'autoformation des utilisateurs sur des questions précises pour éviter les redites individuelles et la perte d'énergie associée. Il y a généralement 5 phases dans ce processus :

- Le repérage des connaissances ;
- La préservation des connaissances ;
- La valorisation des connaissances ;
- La création et le partage des connaissances ;
- L'actualisation des connaissances.

Voir le système des Open Badges, issus du mouvement des Fab Labs :
https://open-badges.info/tag/fablab/

Un guide de mise en place et des ressources sur l'instruction entre pairs :
https://www.physport.org/methods/method.cfm?G=Peer_Instruction.


© Les Grands Voisins

Dispositifs pour financer les formations

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) : un financement de la formation des bénévoles associatifs :
https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html

Compte Personnel de Formation : une ressource pour la formation de toute personne ayant été salariée ou bénévole.
www.moncompteformation.gouv.fr

Fonds Assurance Formation selon le secteur. Ex. : le fonds VIVEA pour les agriculteurs :
https://www.vivea.fr/choisir-une-formation/

Ressources pour aller plus loin

Les Opérateurs de Compétence (OPCO) assurent des financements de contrats professionnels, apportent un appui technique aux branches professionnelles pour la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, accompagnent des missions de certification, etc. (ex. : de dispositifs intéressants : avoir accès à un consultant). Secteur agricole : *https://www.ocapiat.fr*

Pour un **diagnostic Ressources Humaines** ou **Transfert des Savoirs et Savoir-faire (TSF)** d'OCAPIAT ou **Zoom RH d'Uni formation** :
https://www.uniformation.fr/entreprise/services-et-conseils/diagnostic-rh-zoom-rh
https://www.ocapiat.fr/faire-le-point-sur-ses-pratiques-rh/
https://www.ocapiat.fr/mettre-en-place-des-actions-de-transfert-des-savoirs-faire-tsf/

Voir également : Pôle Emploi, la Région


© La Ferme des Volonteux


© L'Épi Castelfortain

Quelques exemples d'outils numériques utilisés par les tiers-lieux pour animer un collectif :

• **Slack, ou sa version libre Discord :** ces deux outils sont des plateformes de messagerie fonctionnant par canaux thématiques, permettant une organisation des discussions.
https://slack.com/intl/fr-fr/
https://discordapp.com

• **Signal :** une messagerie instantanée totalement chiffrée, permettant d'échanger des messages, des vidéos, des vocaux.
https://www.signal.org

• **Yeswiki :** un logiciel libre pour créer une plateforme d'informations collaborative, où les utilisateurs peuvent modifier et créer des pages.
https://yeswiki.net/?AccueiL

Quelques acteurs du web collaboratif

• **ANIS** : valorisation, réflexion et animation autour du web solidaire, des usages citoyens et solidaires des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de l'innovation sociale et numérique. *https://anis.asso.fr*

• **La Coop des Communs** : sensibilisation à la notion de communs et analyse des facteurs favorisant la production de communs de solidarité, servant l'intérêt général, la solidarité, en même temps que l'émancipation des personnes. *https://coopdescommuns.org*

• **Outils & Réseaux** : formations et accompagnements aux pratiques collaboratives (dont Animacoop et YesWiki). *http://outils-reseaux.org*

6 AGIR POUR LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DE SON TERRITOIRE

La résilience alimentaire s'entend comme la capacité d'un système alimentaire et de ses éléments constitutifs à garantir la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues.



© Ecolieu Jeanot

Vente directe à l'Ecolieu Jeanot (40)

La sécurité alimentaire d'un territoire est assurée lorsque « tous ses habitants ont à tout moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »[5]. Les tiers-lieux nourriciers, proches du territoire et réactifs, démontrent leur capacité à devenir des outils de résilience. Cela ne s'acquiert pas immédiatement, c'est une trajectoire, qui peut se décomposer en plusieurs étapes.
Note : nos entretiens ont eu lieu pour la plupart durant l'épidémie de Covid 19 et donc pendant le confinement de mars et avril 2020, ce qui nous a permis d'interroger les tiers-lieux en situation « réelle » de crise.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Rassurer en temps de crise

Le collectif que représente le tiers-lieu permet de réduire l'anonymat de la ville, d'offrir un groupe de pairs aux citoyens qui, en situation de crise, y trouveront davantage de valeurs de solidarité, et réduiront ainsi leur sentiment d'incertitude. Dans leur rôle nourricier, les tiers-lieux productifs disposent de moyens concrets pour continuer à fournir des biens de première nécessité. Ce fut le cas lors du confinement de mars-avril 2020 lié à l'épidémie de la Covid-19. Ceux que nous avons interrogés ont organisé des ventes à la ferme : Alternative Agriculturelle (21) témoigne d'une affluence inhabituelle dans son épicerie et La Ferme des Volonteux (26) déclare avoir doublé son chiffre d'affaire... Ces derniers ont aussi permis à leurs usagers d'échapper à l'ambiance anxiogène des grandes surfaces. La proximité entre les producteurs et les clients leur a très vite permis de savoir comment rassurer, de mettre en place un espace sécurisé pour chacun, en dépit des balbutiements des communications officielles..

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Faire converger les forces sur le territoire

Les tiers-lieux endossent un rôle de carrefour entre des acteurs qui ne dialoguent pas facilement. Ce n'est généralement pas choisi en amont du projet, mais les projets, et le vivier de citoyens présents dans le tiers-lieu, amènent des acteurs institutionnels ou des structures commerciales à les identifier comme un intermédiaire de choix. Ainsi, le pôle ESS du Morbihan sollicite Le Champ Commun (56) pour organiser des cafés-débats autour de l'économie sociale et solidaire, les magasins Carrefour s'adressent à MENADEL (62) pour monter un magasin coopératif à Loos-en-Gohelle (projet qui après concertation prendra d'ailleurs une autre forme). Les tiers-lieux représentent, pour ces structures, des viviers de citoyens accessibles et disposés à l'échange.

En cas de crise, cette fonction d'intermédiaire peut devenir logistique : en effet, les tiers-lieux interrogés témoignent d'une restructuration rapide de leur fonctionnement pour **(1)** absorber la production de producteurs voisins en difficulté d'écoulement en raison de l'arrêt des marchés et la proposer à la vente, **(2)** devenir point relais pour la distribution alimentaire d'urgence (migrants, familles en difficulté), **(3)** mettre en lien producteurs et épicerie locales.

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4

Aider à la relocalisation des filières et à la création de cercles vertueux

Les tiers-lieux nourriciers sont un moyen pour des consommateurs d'avoir collectivement prise sur l'alimentation et l'agriculture de leur territoire. Ce peut être d'abord un groupement d'achats, où ils se réunissent pour passer collectivement des commandes à des producteurs locaux, puis une organisation en épicerie avec des commandes régulières qui, sans révolutionner les filières, modifie la structure d'approvisionnement local. De consommateurs ils deviennent des citoyens conscients des répercussions en amont et en aval de leurs choix de consommation. Ainsi, depuis qu'Alternative Agriculturelle (21) propose des paniers d'épicerie hebdomadaire à 200 foyers (mélange de produits de la ferme et de 16 producteurs locaux), les producteurs

[5] Les Greniers d'Abondance (2020). D'après Tendall et al. (2015). Food system resilience. Defining the concept. Global Food Security 6:17 23.

voisins diversifient leurs canaux de distribution et commencent à être moins dépendants des grandes coopératives qui s'y retrouvent souvent mieux sur les prix. Ces échanges commerciaux avec le tiers-lieu sont justement l'occasion de décortiquer ensemble les prix, de repenser la valorisation des produits (par exemple en allant vers plus de transformation des matières premières). Outre ces logiques d'approvisionnement, il est également possible d'être proactif dans la mise en place de filières. Ainsi, La Ferme des Volonteux (26) (production et vente en épicerie), cherche à développer une offre de boissons aux contenants consignés : ses membres ont commencé à travailler avec Ma Bouteille s'Appelle Reviens, une start-up spécialisée dans la consigne de verre, qui recycle le verre en bouteilles calibrées pour être réutilisées sans fin. Pour que la filière ait du sens, la ferme ne compte pas seulement sur sa propre production de jus, mais également sur celle des producteurs voisins dont elle distribue déjà les jus dans son épicerie. Cela demande un gros travail pour chaque producteur : se mettre d'accord avec les autres sur le format de la bouteille, changer les étiquettes pour qu'elles se nettoient facilement... La Ferme des Volonteux remarque que ces producteurs acceptent de faire évoluer leurs pratiques parce que la consigne ne leur est pas imposée mais proposée, et qu'ils savent qu'un arboriculteur de la ferme a déjà testé le service « du côté de la production » avant de leur en parler. Le tiers-lieu nourricier agit ainsi comme facilitateur du changement de pratiques, en coordonnant des individus soucieux de créer des cercles vertueux, au carrefour entre la production, la distribution...

EXEMPLES D'INITIATIVES

La Fabuleuse Cantine (42) a créé elle-même un maillon manquant de la filière alimentaire (la transformation) en récupérant les produits des agriculteurs locaux destinés à la perte, en les transformant et en les proposant à la vente sous forme de repas et de bocaux à emporter.



Les récoltes de l'Épi Castelfortain (78), avant leur distribution aux usagers

© Epi Castelfortain

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 **ÉTAPE 4**

Travailler main dans la main avec les collectivités territoriales

Comment véritablement oeuvrer – en tant que tiers-lieu nourricier – à la résilience alimentaire de son territoire ? En effet, si le tiers-lieu permet de changer les pratiques alimentaires et agricoles, d'installer des agriculteurs sur les territoires, il a également tout intérêt à démultiplier son action locale avec le concours des collectivités territoriales, qui ont également besoin de ce type d'outils de proximité pour sentir la réalité du terrain. Ainsi, le tiers-lieu MENADEL (62) a émergé d'un besoin : être concrètement en lien avec les citoyens pour faire société autour de la question alimentaire, en parallèle du travail sur le système alimentaire (Pôle Territorial de Coopération Economique) du territoire de Loos-en-Gohelle.



Vente directe à La Mutinerie Village (28)

EXEMPLES D'INITIATIVES

Le 100e Singe (31) accompagne des collectivités locales, qui sont parfois frileuses à l'idée d'installer des maraîchers potentiellement trop peu solides pour perdurer. L'ETA (Espace Test Agricole) permet, via une convention tripartite, de rassurer et sécuriser les collectivités (bail de fermage de neuf ans). Quatre collectivités sont actuellement accompagnées. Soit elles veulent créer un lieu test permanent, afin d'avoir des personnes en test, qui seront accompagnées en mobilisant du foncier sur leur commune (les personnes tournent tous les 2 ans pour s'installer véritablement sur un autre terrain). Soit elles veulent créer un lieu test temporaire, c'est-à-dire qu'elles accueillent un agriculteur sur des terres communales en vue de l'implanter au long terme (souvent en lien avec la restauration collective), mais hésitent encore. Dans ce dernier cas, elles pourront toujours changer d'avis et mettre fin au contrat.

ZOOM SUR LA CRISE DE LA COVID-19 EN 2020

D'après notre enquête, le contexte du confinement entre mars et avril 2020 a permis de souligner l'apport des tiers-lieux nourriciers à la résilience alimentaire de leur territoire. Ils ont en effet géré plusieurs enjeux : assurer des débouchés de vente pour les producteurs locaux, contribuer à l'approvisionnement alimentaire des citoyens de leur territoire, offrir aux plus vulnérables des repas sains quand les autres structures ne garantissaient pas cette aide, maintenir un lien entre les citoyens isolés, offrir un cadre d'engagement de proximité pour les volontaires. Les tiers-lieux nourriciers se sont ainsi recentrés sur leur objectif : nourrir avec des produits de qualité, dans un esprit de solidarité et de partage.

Ressources pour aller plus loin

S'associer avec les collectivités locales

Fiche du RTES **« Le rôle des collectivités dans l'accès au foncier des acteurs de l'ESS »**, 2019.
https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Accès_Foncier_2019_Web.pdf

Guide de Terre de Liens : **« Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales »**, 2019.

Se renseigner sur les **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)** :
Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.) (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation).
Pour trouver les PAT existants, des outils, des ressources : voir le Réseau National des PAT :
http://rnpat.fr/

Dossier pour tout savoir sur **les PAT :**
https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux-les-initiatives-se-multiplient


© Les Grands Voisins



© Jean Bouteilles

Activer l'économie Sociale et Solidaire (ESS) en territoire rural

Guide ESS et ruralités, mode d'emploi : *https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20201020/avise_mde_ess_et_ruralites_20200928.pdf.pdf*

Toutes les ressources du programme **TRESSONS :** *https://www.avise.org/contenu/ruralites-tressons*

Economie circulaire

Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme « un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. »
https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-economie-circulaire-oct-2014.pdf

Prenons un exemple : la consigne de bouteilles et bocaux de verre
Mettre en place la consigne : *https://www.ma-bouteille.org*

- 75% d'énergie
- 33% d'eau
- 79% d'émission de gaz à effet de serre

en comparaison à une gestion classique (avec recyclage), chiffres issus de l'étude cabinet Deroche 2009, étude ADEME 2012
https://www.zerowastefrance.org/projet/consigne-verre/
https://reporterre.net/En-France-la-consigne-en-verre-renait-grace-a-des-pionniers


© L'Épi Castelfortrain

Pour en savoir plus sur la résilience alimentaire

Les Greniers d'Abondance. **Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle territoriale.** Première édition, 2020, 175 p. *https://resiliencealimentaire.org/*

Chiffoleau, Y., Brit, A., Monnier, M. et al. Coexistence of supply chains in a city's food supply: a factor for resilience?. Rev Agric Food Environ Stud (2020). *https://doi.org/10.1007/s41130-020-00120-0*

FRANCE
TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux, acteurs de la transition alimentaire et agro-écologique

Lors du Conseil National des Tiers-Lieux du 19 mai dernier, plusieurs acteurs ont insisté sur le rôle des tiers-lieux dans la transition alimentaire et agro-écologique. Un groupe de travail spécifique a donc été lancé pour appuyer le développement des tiers-lieux agricoles et alimentaires afin de : lever les obstacles juridiques, augmenter leur visibilité et les soutiens publiques, organiser des échanges de pratiques, capitaliser sur les projets existants, essaimer les projets agro-écologiques au sein des tiers-lieux et en dehors...

Plusieurs tiers-lieux et réseaux de tiers-lieux ont ainsi entamé un travail collectif afin de définir une feuille de route commune pour accélérer la transition agro-écologique en s'appuyant sur les tiers-lieux. Il apparait que l'intérêt des tiers-lieux réside dans leur capacité à créer des passerelles entre les acteurs du monde agricole, l'économie sociale et solidaires et d'autres formes de travail inspirées de l'économie collaborative ou encore de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération... Un des enjeux principaux pour les acteurs est de (re)faire des espaces agricoles des lieux ouverts, où des relations sociales naissent et se développent, des lieux de vie créateurs de dynamisme, au cœur des territoires.

Trois grandes contributions ont été identifiées pour les tiers-lieux dans la transition alimentaire :

• La relocalisation de la production agricole ;

• L'expérimentation de nouvelles formes d'activités agricoles (espaces-tests agricoles, Coopératives d'Activités



et d'Emplois pour néo-agriculteurs, prototypage de machines agricoles...) ;

• La diffusion de pratiques agro-écologiques et la médiation vers l'alimentation durable (sensibilisation du grand public, espace découverte, paniers solidaires, restauration durable...).

Les premières discussions ont fait apparaître des points bloquants pour les tiers-lieux agricoles, avec en premier lieu la difficulté à rentrer dans les cadres existants, à obtenir les autorisations et financements qui leur permettraient de développer leurs activités agricoles. Le groupe de travail s'est donné deux objectifs :

• Clarifier ces difficultés, notamment juridiques (par exemple la difficulté d'accéder aux baux ruraux pour des maraichers), et proposer des solutions ;

• Proposer des actions pour accélérer le développement des projets de transition alimentaire et agro-écologique en tiers-lieux.

Les travaux de FAB'LIM, d'INRAE et de leurs partenaires sur les tiers-lieux nourriciers sont une contribution essentielle pour avancer sur ces sujets, ils confirment les intuitions des membres du Conseil National des Tiers-Lieux et identifient les pistes de travail à poursuivre.

LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

Réseau, laboratoire & école des tiers-lieux

Implantée en Nouvelle-Aquitaine, la Coopérative Tiers-Lieux fédère 285 tiers-lieux. Parmi ces initiatives, de nouvelles formes de tiers-lieux émergent sur l'ensemble du territoire néo-aquitain : les tiers-lieux dits nourriciers, qui se positionnent sur les enjeux de transition agricole et alimentaire.

La journée du 16 juillet 2020 a marqué le début d'un travail pour confronter les projets de tiers-lieux aux politiques publiques, créer une transversalité d'analyses dans la compréhension des initiatives et identifier les enjeux d'intérêt général propres aux tiers-lieux nourriciers. Elle a réuni 8 tiers-lieux nourriciers, des structures d'accompagnement (le Réseau InPact NA, l'AFIPAR, les CIVAM, la coopérative d'activité et d'emploi Co-actions), des chargé.e.s de mission, un élu de la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que France Tiers-Lieux. Les participants se sont mobilisés autour de plusieurs questions : Comment les tiers-lieux nourriciers peuvent-ils contribuer à l'évolution de la perception agricole dans les territoires ? Est-ce que ces tiers-lieux participent à la recommunisation du fait agricole ? En quoi les tiers-lieux peuvent être des espaces d'expérimentations et de partenariats avec des agriculteurs locaux ?

Au sein du Labo de la Coopérative, la recherche-action se poursuit maintenant sur plusieurs axes : les cadres de production agricole, les organisations alimentaires territoriales, la sensibilisation et la formation, la recherche-action citoyenne, l'agro-tourisme et le foncier agricole. Nous pensons les aborder par l'analyse des espaces coopératifs agricoles et de la place des tiers-lieux dans cet écosystème, l'analyse des expérimentations de tiers-lieux nourriciers néo-aquitains, la veille et la détection de projets de tiers-lieux nourriciers, mais aussi la collaboration avec les services agriculture des collectivités et des acteurs déconcentrés. Pour nous appuyer, nous travaillons en étroite relation avec FAB'LIM, le LERIS, MadaBrest (Maison de la Démocratie Alimentaire à Brest), Les Usines (évolution des jardins familiaux et réinvention d'une friche industrielle en espace de production agricole à Ligugé), Fanny Herbert (sociologue indépendante et porteuse du projet de tiers-lieu nourricier au Moulin de Retournay à Marnes), Le Battement d'ailes (formation à la paysannerie en Corrèze) et Paysages nourriciers (décloisonnement du foncier, inventaire de la biodiversité comme prétexte à la dynamisation rurale à Ségur le Château).

Contact :
Coopérative Tiers-Lieux
29, chemin Richelieu
33270 Floirac
tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
twitter.com/tierslieux

Des ressources transversales pour la conception d'un tiers-lieu

S'informer

• **« Créer un tiers-lieux »**, en infographie :
https://coop.tierslieux.net/wp-content/uploads/2017/03/Comment_creer_un_tiers-lieu-.pdf

• **Movilab : l'encyclopédie libre et vivante des Tiers Lieux**, ressources pour la gouvernance, l'animation de communauté, retour d'expérience, mise en réseau :
https://movilab.org/wiki/Accueil

• **Atelier de fabrication numérique.** 6 archétypes de Fab-labs. Plus d'infos :
https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/dossiers-de-la-dge/la-dynamique-des-ateliers-de-fabrication-numerique-france

• **La Compagnie des Tiers-lieux :**
https://compagnie.tiers-lieux.org/la-compagnie/

• **Centre de ressources de la Coopérative des Tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine :**
https://coop.tierslieux.net/centre-de-ressources/

• **« Les dispositifs fonciers et financiers alternatifs »** p.16 dans « Atelier 2019 - Les montages et projets immobiliers alternatifs à la production immobilière traditionnelle ». Commandé par Plateau Urbain :
https://07556163-e9b2-411c-afd4-602998c3fff4.filesusr.com/ugd/b94efa_7bfcd17924c840cb81044bbc5a235495.pdf

• **« L'entreprise sociale (aussi) a besoin d'un business plan »** de Thierry Sibieude - Marie Trellu-Kane :
https://www.ruedelechiquier.net/att/17_2893cb72dc268fd552f8588f76cec03a15beb9c3


© Les Grands Voisins


© Les Grands Voisins

Trouver du soutien

• Monter son projet à impact social en milieu rural avec l'aide de **Villages Vivants :** accompagnement sur-mesure sur le modèle économique, le choix des statuts, le positionnement, la communication... C'est aussi une foncière qui peut acheter puis mettre à disposition un local.
https://villagesvivants.com/

• **La cartographie de l'accompagnement de Avise** :
https://www.avise.org/entreprendre/se-faire-accompagner/cartographie-de-laccompagnement

• Trouver des financements grâce à la cartographie, par territoire, des **dispositifs de soutien aux tiers-lieux** de France Tiers-Lieux et Aides-Territoires :
https://francetierslieux.aides-territoires.beta.gouv.fr

• Coopérer avec les collectivités locales : **« Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités, Comment faciliter le développement des tiers-lieux dans vos territoires ? »** :
https://coop.tierslieux.net/wp-content/uploads/2018/02/Rapport2018-RNA.pdf


© Champ Commun

Se lancer

• Cahier d'activité pour créer son tiers-lieu, par **la Compagnie des Tiers-Lieux :**
https://github.com/le-poplab/cahier-activite-tiers-lieux

• Guide de Création des Lieux Alternatifs, par **Alternatiba :**
https://movilab.org/images/movilab/0/05/GuidecreationlieuxalternatifsAlternatiba-2017-.pdf

• Faire son auto-diagnostic « Modèle socio-économique » avec **Le Rameau :**
https://www.avise.org/ressources/outil-dautodiagnostic-du-modele-socio-economique

• Rencontrer ou rejoindre un projet déjà existant : *https://www.colibris-lafabrique.org/*

• Outil pour construire et préciser son projet à impact social / environnemental, par **la Machinerie :**
https://lamachinerie.org/ressources/businessplansocial/

Remerciements

- Auteure principale : Julie Dechancé (INRAE - UMR Innovation).
- Coordinatrices et auteures secondaires : Juliette Peres (FAB'LIM/ InCitu) et Yuna Chiffoleau (INRAE - UMR Innovation).

Avec les précieuses contributions de :

- Mélissa Hoffmann-Bernard (stagiaire FAB'LIM) et Albin Caminade (volontaire InCitu) pour la collecte des données.
- Mathieu Bayot et Elsa Ballini (Chaire AgroSYS - Institut Agro), Nathalie Colin et Claire Deram (DRAAF Occitanie), Rémy Seillier (France Tiers-Lieux), Mélissa Gentile (Coop des Tiers-Lieux), Evelyne Lhoste (INRAE - LISIS), Dominique Paturel (INRAE - UMR Innovation), Philippe Brunet (Université Paris-Est Marne la Vallée - LISIS) et Nathalie Chauvac (Université de Toulouse, Jean Jaurès - LISST) pour le partage des réflexions.

Nous remercions tous les fondateurs et fondatrices des lieux qui ont accueilli notre enquête avec curiosité et ont pris le temps de répondre à nos questions. Nous remercions également les usagers de ces lieux qui ont accepté de partager leur quotidien, leurs apprentissages et leur vécu de ces tiers-lieux nourriciers.

Notes

Comment mobiliser les citoyens dans les transitions agroécologiques, créer des ponts entre les mangeurs et les producteurs, initier des partenariats entre acteurs de la recherche, associations de territoire et institutions ? Les tiers-lieux nourriciers, objets jusqu'alors peu connus, font partie de ces initiatives locales venues bousculer les systèmes alimentaires.
La présente brochure est le fruit d'une exploration menée entre 2019 et 2020 par FAB'LIM, INRAE Montpellier - UMR Innovation et InCitu en partenariat avec la Chaire AgroSYS - Institut Agro et la DRAAF Occitanie. Elle s'appuie sur un recensement de 125 tiers-lieux nourriciers en France et la réalisation d'une vingtaine d'entretiens auprès de fondateurs, gestionnaires et usagers de ces lieux. Pensé comme un outil au service de porteurs de projet de tiers-lieux nourriciers et d'acteurs d'initiatives existantes, ce guide propose 6 fiches défis pour s'inscrire, étape par étape, dans un processus de transition :

- Fiche défi 1 : Sensibiliser et autonomiser les usagers autour de la transition agroécologique du territoire
- Fiche défi 2 : Participer à l'installation d'agriculteurs hors cadre familial
- Fiche défi 3 : Changer le système agricole local
- Fiche défi 4 : Changer les pratiques alimentaires
- Fiche défi 5 : Faire vivre une communauté apprenante
- Fiche défi 6 : Agir pour la résilience alimentaire de son territoire

Fruit d'une coopération société-recherche et de nombreuses participations (les tiers-lieux nourriciers interrogés, Evelyne F. Lhoste d'INRAE, mais aussi la Coopérative des Tiers-lieux et France Tiers-Lieux), ce travail est un point de départ pour approfondir d'autres enjeux comme le rapport des tiers-lieux aux politiques alimentaires de territoire, la reconnaissance juridique des activités de production, et les dynamiques de mobilisation citoyenne dans la formation de communautés apprenantes et la consolidation des modèles économiques. FAB'LIM, INRAE Montpellier - UMR Innovation et InCitu, en partenariat avec France Tiers-lieux et la Coopérative des Tiers-Lieux poursuivront ces échanges lors d'un cycle de webinaires en 2021.

Conception : Terre Nourricière

Ce projet a bénéficié du soutien financier du FDVA Occitanie "Développement de nouveaux services à la population", de la Fondation Léa Nature, de la DRAAF Occitanie, de la Chaire AgroSYS – Institut Agro, ainsi que d'INRAE. Elle a été réalisée en collaboration avec le projet Recherche et Société Activa-Blé, soutenu par la Région Occitanie.

Pour citer ce document : Chiffoleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. Les tiers-lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire. 2020 (DOI : 10.15454/02N5-4681). (hal-03058253)